



SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

ÉDITION N° 12 - JUIN 2026



Boyardville - Chaucre - Chéray - Domino - Foulerot - Le Douhet -
Les Sables Vignier - L'Îleau - Notre-Dame-en-l'Isle - Saint-Georges - Sauzelle

04	Conseil municipal
08	Budget
11	Cérémonies
12	Sport
13	Travaux
16	Culture
20	L'agenda de l'été
22	Enfance - Jeunesse
24	Environnement
26	Social
29	Conseil des Sages
32	Économie - Tourisme
33	Urbanisme
34	Vie associative
38	Tribune des Élus
39	État civil

Prochaine parution - janvier 2027

La distribution est effectuée sur l'ensemble de la commune dans les boîtes aux lettres des habitations « ouvertes ». Malgré notre vigilance, des oublis peuvent avoir lieu. Nous nous en excusons d'avance et invitons les personnes concernées à se faire connaître pour les distributions futures.

Bulletin municipal de la Commune de Saint-Georges-d'Oléron

Imprimé à 3 500 exemplaires - N°12 / 2026 - Édition de deux numéros par an.

Directrice de la publication : Madame le maire, Dominique Rabelle

Comité de rédaction et de relecture : Dominique Rabelle, Catherine Raspi, Adrien Mazerat, Fabienne

Delhumeau-Jaud, Grégory Poitou, Jacqueline Coussy, Philippe Simonaud, Bruno Le Picard, Thierry Deniziot, Jeanne Roux.

Conception et mise en page : Jeanne Roux

Imprimé par Imprimerie Lagarde : 05 46 22 70 55

Crédits Photos : couverture © Focale Lumineuse - Service communication - Freepik - Pixabay

Remerciements à tous les photographes amateurs, professionnels et aux membres associatifs.

Diffusion gratuite - reproduction totale ou partielle interdite

Dans l'édition et l'imprimerie, l'« ours » est un petit pavé, localisé le plus souvent au début d'un ouvrage, qui recense les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur et le nom des collaborateurs ayant participé à la fabrication de l'imprimé.

LES SERVICES MUNICIPAUX

Heures d'ouverture au public de la mairie du
lundi au vendredi :

9h00 - 12h15 et 13h30 - 17h15

Permanence le samedi de 9h à 12h

Le service Cadastre-Urbanisme est ouvert au public sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin (téléphone et présentiel)

**Services administratifs, Services techniques,
Police municipale**
05 46 76 51 02

Médiathèque Médi@tlantique
05 46 75 50 14
www.mediatlantique-oleron.net

Service Enfance-Jeunesse
05 46 36 25 88

CCAS
05 46 76 51 44

www.saintgeorgesdoleron.com
communedesaintgeorgesdoleron.com

MARCHÉS COMMUNAUX

BOYARDVILLE

- Ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 15 septembre
- Marché nocturne tous les soirs en juillet et août

CHÉRAY

- Ouvert tous les jours toute l'année sauf le lundi en basse saison
- Soirées food trucks tous les mardis de juillet et août à partir de 18h

DOMINO

- Ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 15 septembre
- Soirée Foodtrucks tous les vendredis soir en juillet et août à partir de 18h



LE MOT DU MAIRE



Le 15 mars dernier, vous avez accordé votre confiance à notre équipe pour un nouveau mandat.

Je tiens, avec l'ensemble du Conseil municipal, à vous remercier sincèrement pour cette marque de confiance. Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans la campagne. Merci à celles et ceux qui ont cru en nous.

Cette confiance renouvelée est à la fois une fierté et une responsabilité. Elle nous encourage à poursuivre le travail engagé avec la même énergie, la même proximité et la même volonté d'agir pour notre commune et notre île.

Être réélue, ce n'est pas simplement continuer, c'est redoubler d'efforts, c'est écouter davantage, c'est agir avec encore plus d'exigence et de détermination.

Au cours du mandat précédent, nous avons mené des projets importants, renforcé nos services, soutenu nos associations et préparé l'avenir. Nous avons traversé des moments intenses, parfois difficiles, mais toujours avec cette volonté affirmée de valoriser et d'animer notre commune.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'implication de chacune et chacun, élus, agents municipaux, bénévoles, acteurs économiques et citoyens.

Je veux également m'adresser à celles et ceux qui ont porté d'autres projets, d'autres visions. La démocratie ne s'arrête pas au soir de l'élection ; elle commence en réalité dans la diversité des opinions et dans la capacité à les faire vivre ensemble.

C'est pourquoi, je souhaite avec sincérité que notre Conseil municipal soit un lieu d'échanges respectueux, de débats utiles et de décisions constructives. Une opposition n'est pas un obstacle, elle est une richesse lorsqu'elle s'inscrit dans un esprit de responsabilité et dans la recherche de l'intérêt général.

Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle étape. Elle sera placée sous le signe de la continuité, bien sûr, mais aussi du renouveau. Les attentes sont fortes, les défis nombreux : la santé, la solidarité, la sécurité routière, les voiries, la qualité de vie. Vous pouvez compter sur notre détermination et notre enthousiasme pour mener à bien les projets engagés et continuer à construire une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

En ce début de saison estivale, notre commune se prépare à accueillir celles et ceux qui choisissent de venir partager le temps d'un séjour notre environnement exceptionnel.

Ce début d'été nous rappelle que nous devons nous adapter à des épisodes de chaleur de plus en plus précoces et intenses. Face aux fortes températures annoncées, la vigilance et la solidarité sont plus que jamais essentielles.

Cette période est aussi celle des retrouvailles, des manifestations culturelles, des rendez-vous sportifs et des moments de convivialité.

Grâce à l'engagement des associations, des bénévoles, des commerçants, des professionnels du tourisme et des agents municipaux, notre commune se mobilise pour offrir un été dynamique et accueillant.

À toutes celles et ceux qui vivent ici toute l'année, comme à ceux qui nous rejoignent pour quelques jours ou quelques semaines, je souhaite un très bel été à Saint-Georges-d'Oléron.

Dominique Rabelle

Maire de Saint-Georges-d'Oléron

Vice-Présidente de la Communauté de communes de l'île d'Oléron

Vice-Présidente du Département de la Charente-Maritime

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Liste « Allez Saint-Georges 2026 »

Dominique
RABELLE



Maire

Adrien
MAZERAT



1^{er} adjoint

Environnement et
cadre de vie, marchés,
cimetière

Fabienne
DELHUMEAU-JAUD



2^{ème} adjointe

Affaires scolaires,
enfance-jeunesse

Grégory
POITOU



3^{ème} adjoint

Voirie, espaces publics,
patrimoine bâti,
organisation logistique
des manifestations

Jacqueline
COUSSY



4^{ème} adjointe

Solidarité, affaires
sociales, personnes
âgées et/ou en
situation de handicap

Françoise
DODIN



Conseillère
municipale

Personnes âgées et/
ou en situation de
handicap, lutte contre
l'isolement

Christophe
CAVEL



Conseiller
municipal

Tourisme

Laetitia
MRDJENOVIC-
CHAGUÉ



Conseillère
municipale

Protection animale

Françoise
MARTIN



Conseillère
municipale

Nathalie
LEFEBVRE



Conseillère
municipale

ÉLECTION MUNICIPALE DU 15 MARS 2026								
BUREAUX	ST-GEORGES	CHERAY	CHAUCRE	BOYARD	SAUZELLE	DOMINO	TOTAUX	%
INSCRITS	1 078	1 196	420	198	544	453	3 889	
VOTANTS	713	799	321	137	385	301	2 656	68,30
NULS	2	6	6	2	4	2	22	0,57
BLANCS	4	9	5	0	5	1	24	0,62
ABSTENTIONS	365	397	99	61	159	152	1 233	31,70
EXPRIMES	707	784	310	135	376	298	2 610	67,11
Dominique RABELLE	363	402	151	89	147	160	1 312	50,27
Pénélope GODEFROY	102	114	44	16	64	32	372	14,25
Éric PROUST	242	268	115	30	165	106	926	35,48
	707	784	310	135	376	298	2 610	

**Philippe
SIMONAUD**



5^{ème} adjoint

Économie locale,
commerce, artisanat,
numérique

**Catherine
RASPI**



6^{ème} adjointe

Affaires culturelles,
communication
institutionnelle

**Bruno
LE PICARD**



7^{ème} adjoint

Urbanisme, habitat,
finances

**Patricia
DODIN-PETIT**



**Conseillère
municipale**

Démocratie
participative

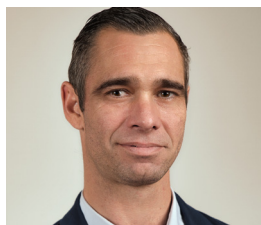
**René
CRUSEM**



**Conseiller
municipal**

Littoral, marais

**Aymeric
AUMONNIER**



**Conseiller
municipal**

**Alexiane
TERROCHAIRE-
BARBANÇON**



**Conseillère
municipale**

**Raphaël
ACHER**



**Conseiller
municipal**

**Paola
DEBIASI**



**Conseillère
municipale**

**Hervé
POSTIC**



**Conseiller
municipal**

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ

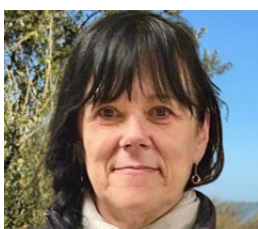
Liste « Le bon cap pour Saint-Georges »

**Philippe
KRONERT**



**Conseiller
municipal**

**Cathy
STEINBACH**



**Conseillère
municipale**

**Kylian
RENAUD**



**Conseiller
municipal**

**Mariette
GUÉDON**



**Conseillère
municipale**

Liste « Illuminons Saint-Georges-d'Oléron »

**Pénélope
GODEFROY**



**Conseillère
municipale**

**Philippe-Pascal
PUSSIAUX**



**Conseiller
municipal**

Création des commissions municipales permanentes et désignation de leurs membres

Le Conseil municipal désigne comme membres des commissions municipales permanentes créées pour la durée du mandat les personnes suivantes :

Madame le Maire est présidente et les adjoints sont membres de droit de chacune des commissions.

Commission « Environnement et cadre de vie » :

- **Vice-Président : MAZERAT Adrien, 1^{er} adjoint**
- **Membres :** CRUSEM René, DODIN Françoise, PRIVAT Dominique, ACHER Raphaël, DEBIASI Paola, RENAUD Kylian

Commission « Enfance - Jeunesse - Vie scolaire » :

- **Vice-Président : DELHUMEAU-JAUD Fabienne, 2^{ème} adjointe**
- **Membres :** DODIN-PETIT Patricia, MRDJENOVIC-CHAGUÉ Laetitia, AUMONNIER Aymeric, TERROCHAIRE-BARBANÇON Alexiane, DEBIASI Paola, RENAUD Kylian, STEINBACH Cathy, GODEFROY Pénélope

Commission « Voirie - Sécurité routière - Bâtiments - Espaces publics » :

- **Vice-Président : POITOU Grégory, 3^{ème} adjoint**
- **Membres :** DODIN-PETIT Patricia, CAVEL Christophe, MRDJENOVIC-CHAGUÉ Laetitia, AUMONNIER Aymeric, DEBIASI Paola, KRONERT Philippe, GUÉDON Mariette, GODEFROY Pénélope

Commissions « Affaires sociales » :

- **Vice-Président : COUSSY Jacqueline, 4^{ème} adjointe**
- **Membres :** DODIN Françoise, MRDJENOVIC-CHAGUÉ Laetitia, LEFEBVRE Nathalie, ACHER Raphaël, TERROCHAIRE-BARBANÇON Alexiane, STEINBACH Cathy

Commission « Artisanat - Commerce - Tourisme » :

- **Vice-Président : SIMONAUD Philippe, 5^{ème} adjoint**
- **Membres :** DODIN-PETIT Patricia, DODIN Françoise, CAVEL Christophe, NOUET Sylvain, MARTIN Françoise, LEFEBVRE Nathalie, ACHER Raphaël, GODEFROY Pénélope

Commission « Vie associative, sportive et culturelle » :

- **Vice-Président : RASPI Catherine, 6^{ème} adjointe**
- **Membres :** DODIN-PETIT Patricia, DODIN Françoise, MRDJENOVIC-CHAGUÉ Laetitia, MARTIN Françoise, NOUET Sylvain, TERROCHAIRE-BARBANÇON Alexiane, ACHER Raphaël, GUÉDON Mariette

Commission « Urbanisme et aménagement du territoire - Littoral et marais » :

- **Vice-Président : LE PICARD Bruno, 7^{ème} adjoint**
- **Membres :** CRUSEM René, CAVEL Christophe, MARTIN Françoise, PRIVAT Dominique, ACHER Raphaël, DEBIASI Paola, KRONERT Philippe, PUSSIAUX Philippe-Pascal

Commission « Finances » :

- **Vice-Président : LE PICARD Bruno, 7^{ème} adjoint**
- **Membres :** CRUSEM René, LEFEBVRE Nathalie, TERROCHAIRE-BARBANÇON Alexiane, RENAUD Kylian

LE SAVEZ-VOUS ?

Les séances du Conseil municipal sont annoncées sur les réseaux de la commune et leur ordre du jour est mis en ligne sur le site internet communal au moins 5 jours francs avant chaque séance.

Les procès verbaux des réunions sont également consultables sur le site de la commune.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la mairie (saintgeorgesdoleron.com) rubrique « La Mairie » > « Séances du Conseil ».

Composition des commissions thématiques

- **Commission thématique « Transports et Mobilités »** : COUSSY Jacqueline, KRONERT Philippe, POITOU Grégory, SIMONAUD Philippe
- **Commission thématique « Agriculture, Alimentation, Marais et Espaces naturels »** : CRUSEM René, MAZERAT Adrien, COUSSY Jacqueline, RABELLE Dominique
- **Commission thématique « Développement économique, emploi et formation »** : CAVEL Christophe, LE PICARD Bruno, RABELLE Dominique, SIMONAUD Philippe
- **Commission thématique « Littoral »** : ACHER Raphaël, CRUSEM René, RABELLE Dominique, KRONERT Philippe
- **Commission thématique « Energie-Climat »** : ACHER Raphaël, CRUSEM René, MAZERAT Adrien, KRONERT Philippe
- **Commission thématique « Enfance-Jeunesse »** : DELHUMEAU-JAUD Fabienne, DODIN-PETIT Patricia, RABELLE Dominique, COUSSY Jacqueline
- **Commission thématique « Santé, Social et Grand Age »** : DODIN Françoise, DELHUMEAU-JAUD Fabienne, COUSSY Jacqueline
- **Commission thématique « Equipements communautaires »** : DELHUMEAU-JAUD Fabienne, LE PICARD Bruno, SIMONAUD Philippe
- **Commission thématique « Enfance-Jeunesse »** : COUSSY Jacqueline, DELHUMEAU-JAUD Fabienne, MARTIN Françoise, MAZERAT Adrien
- **Commission thématique « Habitat »** : COUSSY Jacqueline, DELHUMEAU-JAUD Fabienne, LE PICARD Bruno, RABELLE Dominique, SIMONAUD Philippe
- **Commission thématique « Régie des musées et du patrimoine et Affaires culturelles »** : DEBIASI Paola, MAZERAT Adrien, RABELLE Dominique, RASPI Catherine

Désignation des délégués communautaires dans les structures externes

- **Membres présents et représentés pour le Syndicat EAU 17** : POITOU Grégory (suppléant), SIMONAUD Philippe (suppléant)
- **Membres présents et représentés pour le SIL (Syndicat Intercommunautaire du Littoral)** : DELHUMEAU-JAUD Fabienne (titulaire), MAZERAT Adrien (titulaire)
- **Membres présents et représentés pour le PETR du Pôle Marennes Oléron** : RABELLE Dominique (titulaire), LE PICARD Bruno (suppléant)
- **Membre présent et représenté pour l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes** : SIMONAUD Philippe (titulaire)
- **Membre présente et représentée pour le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime** : MRDJENOVIC-CHAGUÉ Laetitia (suppléante)
- **Membre présent et représenté pour le Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural de la Charente-Maritime** : LE PICARD Bruno (suppléant)
- **Membre présente et représentée pour la Mission Locale** : DELHUMEAU-JAUD Fabienne (titulaire)
- **Membre présent et représenté pour le GIP (Groupement d'Intérêt Public) littoral aquitain** : CRUSEM René (suppléant)
- **Membre présente et représentée pour l'UNIMA (Union des Marais de la Charente-Maritime)** : RABELLE Dominique (titulaire)
- **Membre présent et représenté pour France Dignes** : CRUSEM René (suppléant)
- **Membre présente et représentée pour le Groupement d'Action Locale îles et estuaires charentais** : RABELLE Dominique (titulaire)
- **Membre présente et représentée pour le Groupement d'Action Locale Pêches et Aquaculture îles et estuaires charentais** : RABELLE Dominique (suppléante)
- **Membre présent et représenté pour la Commission Départementale d'Aménagement Commercial** : SIMONAUD Philippe (suppléant)

Composition du comité de rédaction du journal communautaire

- **Membre présente et représentée** : DELHUMEAU-JAUD Fabienne

Composition de la commission d'appel d'offres à caractère permanent

- **Membres présents et représentés** : KRONERT Philippe (titulaire), MAZERAT Adrien (titulaire), SIMONAUD Philippe (suppléant)

Composition de la commission de délégation de services publics à caractère permanent

- **Membres présents et représentés** : KRONERT Philippe (titulaire), MAZERAT Adrien (titulaire), SIMONAUD Philippe (suppléant)

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Les comptes de la commune pour l'année 2025 ont fait ressortir un résultat de fonctionnement positif de 1 032 453 € et un résultat d'investissement négatif de 430 363 €, soit au global un solde positif de 602 090 €.

Le budget prévisionnel 2026 s'élève à 12 119 435 €, dont 9 003 736 € pour le fonctionnement et 3 115 699 € en investissement.

Une estimation prudente des recettes et des dépenses de fonctionnement pour tenir compte du contexte macroéconomique national et international et des mesures de la loi de finances impactant les collectivités locales, tout **en maintenant la réalisation des investissements nécessaires.**

Un niveau d'endettement en diminution suite aux emprunts contractés en 2020 pour financer les travaux du pôle sportif et culturel du Trait d'Union, puis en 2024 pour les travaux du gymnase et de l'isolation de l'école. Les **taux communaux de la fiscalité directe locale restent inchangés.**

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement anticipées (hors report du résultat positif de 2025) restent stables par rapport au budget 2025 (+0,5 %). Les principales ressources proviennent des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) pour 5,4 M€, des dotations et participations versées par l'État pour 1,9 M€, de la part communale des droits de mutation sur les transactions immobilières (0,5 M€) ainsi que du produit des domaines et des services rendus pour 0,3 M€.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Les charges de personnel** demeurent naturellement le poste de dépenses le plus élevé, en croissance de 4,9 % en raison essentiellement des hausses obligatoires de cotisations sociales des employeurs.
- **Les charges à caractère général** liées au bon fonctionnement des services comprennent notamment les charges liées à l'énergie, les contrats de maintenance et prestations de service, les denrées alimentaires, les frais de télécommunications, les différents achats de petit matériel et d'entretien courant. Ce poste est estimé en augmentation de 5,2 % en raison notamment de la hausse des frais de carburant et d'entretien des bâtiments.
- **Les autres charges de gestion courante** concernent les subventions aux associations et à divers organismes (ONF, SIFICES, CIAS), notre participation au CCAS ainsi que les indemnités des élus.

Après intégration des autres dépenses (charges financières, amortissements, etc.), **le total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement s'établit à 9 M€ en hausse de 1,9 % par rapport au budget 2025.**

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

La capacité de la commune à réaliser des investissements est liée aux résultats positifs dégagés par la section de fonctionnement. Les autres recettes d'investissement intégrées dans le budget 2026 proviennent du fonds de compensation TVA (remboursement par l'État de la TVA payée sur les investissements), des subventions d'investissement obtenues ainsi que du produit des cessions d'immobilisation.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

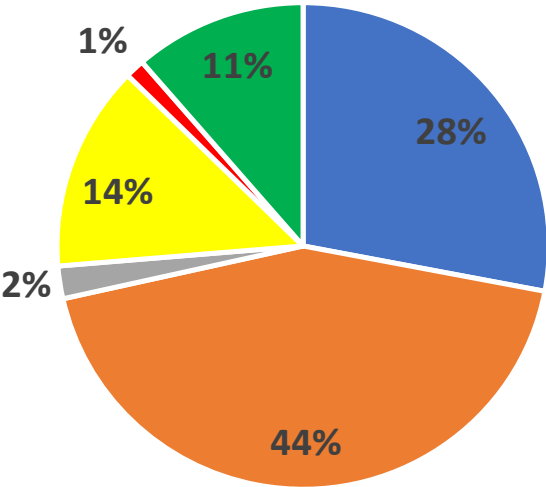
- **Les dépenses financières** constituées pour l'essentiel par l'annuité de remboursement du capital des emprunts, à hauteur de 444 000 €.
- **Les immobilisations incorporelles** comme les études pour la station de Ponthezière (hydraulique et berges) et les frais pour la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- **Les subventions d'équipement versées aux organismes publics** principalement pour la participation de la commune aux travaux d'urgence de la plage de la Gautrelle (90 000 €), à l'étude de l'aménagement de Boyardville (RAR 106 600 €) et à l'opération de construction de 16 logements sociaux à la ZAC du Trait d'Union (140 400 €).
- **Les immobilisations corporelles se montent à 694 900 €** pour les aménagements sur les biens existants, l'achat de véhicules, de matériels et d'équipements (ex : bâches de protection incendie, phase 2 vidéoprotection, filet anti-pigeons pour les halles du centre-bourg, etc.) et la poursuite des travaux de voirie (effacement des réseaux et travaux divers).
- **Les immobilisations en cours sont programmées à hauteur de 1 291 884 €** au titre des opérations structurantes de voirie (réfection rue de la Fontaine et rue de la Mascotte, changement de la pompe de relevage de Ponthezière, etc.) et du solde des frais de maîtrise d'œuvre pour les travaux du gymnase.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT
PAR CHAPITRE

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Désignation	Montant (en milliers d'euros)	Désignation	Montant (en milliers d'euros)
Atténuation de charges	63	Charges à caractère général	2 348
Produits des services, domaine et ventes diverses	295	Charges de personnel et frais assimilés	3 652
Impositions directes	6 068	Atténuations de produits	182
Dotations et participations	1 853	Autres charges de gestion courante	1 148
Autres produits de gestion courante	93	Charges financières	107
Produits spécifiques et opérations d'ordre	29	Charges spécifiques	1
Excédent de fonctionnement reporté	602	Amortissements, Provisions, Opérations d'ordre	953
TOTAL RECETTES	9 004	Virement à la section d'investissement	612
		TOTAL DÉPENSES	9 004

Répartition des dépenses réelles de
fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Amortissements, Provisions



VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION INVESTISSEMENT
PAR CHAPITRE

Recettes d'investissement		Dépenses d'investissement	
Désignation	Montant (en milliers d'euros)	Désignation	Montant (en milliers d'euros)
Virement de la section de fonctionnement	612	Emprunts et dettes assimilés	444
Produits des cessions d'immobilisation	195	Immobilisations incorporelles	67
Dotations, fonds divers et réserves	809	Subventions d'équipement versées	361
Excédent fonctionnement capitalisé	430	Immobilisations corporelles	695
Subventions d'investissement reçues	73	Immobilisations en cours	1 292
Opérations d'ordre (nota. amortissements)	996	Opérations d'ordre et divers	102
TOTAL RECETTES	3 116	Report solde négatif	155
		TOTAL DÉPENSES	3 116

RENCONTRE DES ÉLUS ET DES AGENTS MUNICIPAUX

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026 et à l'initiative de Madame le Maire, un moment convivial favorisant la rencontre et le dialogue entre les élus et les agents municipaux a été organisé le mardi 31 mars à la salle Le Chai.

Cette initiative illustre la volonté de la municipalité de travailler en coopération et en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de Saint-Georges-d'Oléron.



LES ÉLUS SUR LE TERRAIN



Le jeudi 9 avril 2026, les membres du nouveau Conseil municipal se sont retrouvés sur le parking de la salle Le Chai pour une visite approfondie du territoire communal de Saint-Georges-d'Oléron en bus, organisée à l'initiative de Madame le Maire, Dominique Rabelle.

Pour cette visite, Madame le Maire a tenu à être accompagnée par plusieurs agents communaux, afin d'apporter des explications techniques :

- Thierry Deniziot, Directeur Général des Services,
- Fabien Savineau, Responsable des services techniques,
- Caroline Perrotel, Responsable du service urbanisme/cadastre,
- Christophe Robin, Responsable du service signalisation,
- Sébastien Dodin, Responsable adjoint du service voirie,
- Sandrine Herbé, Responsable du service espaces verts.



CÉRÉMONIES DES VŒUX AU PERSONNEL



Cette année, la cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée le vendredi 9 janvier 2026 à la salle Le Chai. Madame le Maire a tenu à remercier l'ensemble des agents communaux pour leur contribution quotidienne, souvent dans l'ombre, à l'amélioration du cadre de vie de nos habitants et à faire vivre nos valeurs de proximité, de solidarité et d'efficacité.

La soirée s'est clôturée par la remise des médailles du travail à cinq agents municipaux :

- Thierry Deniziot, Directeur Général des Services · Médaille d'or, 35 ans de service
- Sylvette Joyeau, cuisine centrale · Médaille d'or, 35 ans de service
- Thierry Mancel, Responsable des services techniques, voirie, bâtiments · Médaille de vermeil, 30 ans de service
- Christophe Rousselin, Agent de maîtrise · Médaille de vermeil, 30 ans de service
- Thierry Cantin, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe, cimetière · Médaille de vermeil, 30 ans de service

Ces distinctions viennent saluer les nombreuses années d'engagement au service de la commune de Saint-Georges-d'Oléron.



RETOUR SUR LES CÉRÉMONIES

CÉRÉMONIES DES VŒUX AUX ASSOCIATIONS ET HABITANTS



Le vendredi 23 janvier à 19h, de nombreuses associations, commerçants, Saint-Georgeaises et Saint-Georgeais se sont réunis à la salle Le Chai pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune. Dans une ambiance chaleureuse, Madame le Maire, entourée des élus municipaux, a adressé à l'ensemble de la population ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Comme tous les ans, Madame le Maire est revenue sur les temps forts de l'année écoulée. Ce moment de convivialité a également été l'occasion de remercier l'ensemble des personnes présentes pour leur implication quotidienne dans la vie locale.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le jeudi 19 mars 2026, à l'occasion du 64^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, Madame le Maire s'est rendue aux côtés des élus des communes oléronaises au monument aux Morts de Saint-Pierre-d'Oléron. Ensemble, ils ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



©Danielle pain

CÉRÉMONIE DU 30 AVRIL

Le jeudi 30 avril, la commune a organisé la cérémonie du Souvenir Réseau « Nestor » en mémoire au 81^{ème} anniversaire de la Libération de l'île d'Oléron les 30 avril et 1^{er} mai 1945.

Pour cette occasion, Madame le Maire, Dominique Rabelle, accompagnée des membres du Conseil municipal, était présente aux côtés de la Sous-Préfète de Rochefort, Madame Rocher-Bedjoudjou, ainsi que des représentants des Médailleurs militaires.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les cérémonies officielles pour célébrer la victoire du 8 mai 1945 se sont tenues aux monuments aux Morts de Sauzelle et de Saint-Georges-d'Oléron, place Jacques Chaban-Delmas. En présence de Madame le Maire et de ses adjoints, des élus du Conseil Municipal et des communes voisines, dont Christophe Sueur et Fabienne Ford, des autorités, mais également de nombreux enfants du groupe scolaire du Trait d'Union et du Conseil municipal des jeunes, ce sont plusieurs générations qui étaient réunies.



RETOUR SUR LA 4^{ÈME} ÉDITION DE 2025 !

Le samedi 11 et le dimanche 12 octobre 2025, plus de 2 000 participants, entre athlètes et bénévoles, se sont réunis à Saint-Georges-d'Oléron pour vivre ensemble un événement sportif exceptionnel ouvert à tous.

Pour cette 4^{ème} édition, en plus des trois formats habituels de triathlon en individuel et en relais, deux nouveaux formats ont été ajoutés : deux duathlons jeunes (vélos et course à pied). Pour une première fois, le Triathlon d'Oléron a accueilli des participants de 6 à 99 ans !



Un grand merci aux services techniques, au conseil municipal, à la police municipale, aux élus, présidés par Madame le Maire, Dominique Rabelle, aux associations et aux partenaires pour leur engagement autour de cet événement.

UNE 5^{ÈME} ÉDITION TRÈS ATTENDUE POUR 2026 !

Sportifs, amateurs, passionnés ou bénévoles, nous vous attendons nombreux pour la 5^{ème} édition du Triathlon d'Oléron, qui se déroulera les samedi 3 et dimanche 4 octobre 2026.

Que vous soyez débutant ou triathlète confirmé, plusieurs parcours vous sont proposés :

- **Triathlon M** : Natation 1,5 km · Cyclisme 40 km · Course à pied 10 km · Âge minimum 18 ans
- **Triathlon S** : Natation 750 m · Cyclisme 20 km · Course à pied 5 km · Âge minimum 16 ans
- **Triathlon XS** : Natation 400 m · Cyclisme 10 km · Course à pied 2,5 km · Âge minimum 12 ans
- **Marche solidaire** : 4 km pour Octobre rose · Âge minimum 8 ans
- **Duathlon 6-9** : Course à pied 500 m · Cyclisme 1 km · Course à pied 250 m · Âge 6-9 ans
- **Duathlon 10-13** : Course à pied 1 km · Cyclisme 4 km · Course à pied 0,5 km · Âge 10-13 ans

Les inscriptions sont actuellement ouvertes. Retrouvez toutes les informations complémentaires ainsi que les modalités d'inscription sur le site triathlondoleron.com.

Les équipes du Triathlon d'Oléron préparent déjà la prochaine édition et sont à la recherche de nouveaux bénévoles pour contribuer à la réussite de cet événement sportif incontournable. Vous souhaitez vous engager ? Venez participer à la prochaine réunion des bénévoles le vendredi 10 juillet 2026 à 18h30 à la salle Le Chai.

Cette année encore, nous comptons sur votre présence pour faire de cette 5^{ème} édition une nouvelle réussite sportive.

ZOOM SUR LE CHANTIER DE BOYARDVILLE

La commune a démarré les travaux de requalification du village de Boyardville avec l'effacement des réseaux aériens. Cette phase, considérée comme préalable aux aménagements urbains, est nécessaire. Elle permet d'enfouir les réseaux de télécommunication avec la fibre optique, ainsi que le réseau électrique basse tension et le réseau électrique d'éclairage public.

Par cette action, les réseaux sont modernisés et deviennent plus performants. La technique permet un calcul de charge électrique et un nouveau dimensionnement des réseaux en plus de l'amélioration esthétique. L'effacement des réseaux a été réalisé sur toute l'emprise élargie du futur chantier de Boyardville.

Les travaux reprendront en septembre puis se termineront totalement au printemps 2027. Le coût total pour la commune est de 600 000 € TTC et de 200 000 € TTC pour le SDEER.



La commune a réalisé un diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eau potable avant les travaux d'aménagement. Il se trouve que les réseaux sont en très mauvais état et devront être remplacés. Seuls les réseaux de la rue des Hippocampes, en façade des restaurants, sont corrects. Pour le moment, ceux du quai du 158^e et de la rue des Gorgones (à l'arrière des restaurants) ont été renouvelés. EAU 17 porte intégralement le financement de ces travaux. Le coût des travaux déjà réalisés est d'environ 150 000 € TTC. La programmation des autres rues n'est pas encore planifiée précisément.



Concernant les travaux d'aménagement, les études sont désormais terminées et les porteurs de projet (commune et département) disposent enfin de toutes les autorisations administratives. Le délai total entre la commande de la prestation d'étude et l'aboutissement des autorisations a duré cinq années complètes. Ce délai, qui peut paraître excessivement long, s'explique par les multiples interlocuteurs devant donner une autorisation avec des délais d'instructions réglementaires.

Le coût des études est d'environ 160 000 € TTC, pris en charge à moitié par la commune et à moitié par le département.

La réalisation des travaux d'aménagement devrait démarrer à l'automne 2026. Ce chantier relativement important est programmé en plusieurs phases de travaux. Le département réalisera des phases successives sur les aménagements portuaires, structurels et les quais, lorsque la commune réalisera des aménagements urbains sur des espaces successifs également. Le chantier devrait s'échelonner jusqu'en 2030, en se terminant par l'esplanade qui remplacera l'actuel parking Chenal.

Le coût des travaux est estimé à 4 M € TTC pour la commune. La maîtrise d'œuvre pour l'accompagnement technique et la commande publique a été confiée au syndicat départemental de voirie. L'entreprise en charge du chantier sera EIFFAGE Travaux publics.

DIGUE DE LA GAUTRELLE

Des travaux de réparation de la digue de la Gautrelle ont été réalisés en urgence. Une étude d'ingénierie puis une modélisation technique ont déterminé qu'en réduisant la hauteur à l'extrémité est en direction de la Malconche d'environ 1 mètre et en diminuant les pentes, l'absorption de l'énergie des vagues serait répartie différemment. Désormais, cet espace uniquement technique est interdit à la circulation. Coût total des travaux de 2026 : 300 000 € répartis entre la commune pour 90 000 € et la Communauté de communes de l'île d'Oléron pour 210 000 €



VIDÉOPROTECTION

La commune a remplacé complètement son dispositif de vidéoprotection. Ce type de dossier, hautement sensible, a été validé par la CNIL. Coût pour la commune : 140 000 €.

PISTES CYCLABLES

Le Plan Vélo 3 porté par la Communauté de communes pour améliorer le maillage cyclable de l'île est en cours de réalisation :

- L'itinéraire entre la station de pompage de Ponthezière et la colonie de la Giboire représente 1,2 km de nouvelle piste.
- L'itinéraire entre le village de la Jousselière et Sauzelle (rue des Gitonnelles) représente 2,3 km.
- Un troisième tronçon est programmé après l'été 2026, pour une livraison en fin d'année : l'itinéraire qui passera devant l'écurie et permettra aux piétons et aux cycles de se retrouver hors de la circulation dans les virages de la Jousselière. Ce tronçon sera éclairé par des bornes lumineuses pour assurer un maximum de sécurité, car la fréquentation de ce secteur est très importante en été avec une forte convergence des flux.



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Les Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.) visent à réaliser un dispositif de protection incendie en bordure de certaines voies de circulation et de parkings. La commune de Saint-Georges-d'Oléron détient une surface très importante de forêts. Il s'agit de limiter la présence de broussailles qui permettraient d'alimenter un feu. En supprimant cette végétation basse et en réduisant la présence d'arbres, le contexte végétal n'est pas bouleversé, mais une barrière limitante est créée.

Ce gros programme de broyage a débuté sur la côte ouest, ainsi que sur l'avenue de la Durandière entre Foulerot et le port du Douhet. Ce chantier n'est pas terminé, il reprendra l'hiver prochain. La mise en conformité est échelonnée sur 3 années.

Vous êtes un particulier ? Rendez-vous en mairie ou sur le site internet de la préfecture pour obtenir plus de renseignements.



RUE DE LA MASCOTTE

Le chantier de la rue de la Mascotte démarrera à partir du mois d'octobre 2026. Il se positionne dans un esprit similaire à celui de la rue de la Fontaine, avec un trottoir d'un seul côté (celui de la menuiserie), et le côté opposé en mélange terre/pierre permettant de recevoir le stationnement de la rue, de manière végétalisée. Le coût est de 350 000 € pour environ 300 mètres.

RUE DE LA FONTAINE

Le chantier de la rue de la Fontaine vient de s'achever et marque la fin de cette quatrième et dernière étape de programmation sur le linéaire complet.

Pour rappel :

- **2021** : assainissement et eau potable au niveau de la rue du Cellier et de la rue de la Fontaine ouest
- **2022** : aménagement urbain sur la rue du Cellier et la rue de la Fontaine ouest
- **2024/2025** : assainissement et eau potable au niveau de la rue de la Fontaine est
- **2026** : aménagement urbain sur la rue de la Fontaine est



Au total, le linéaire complet de tout le programme représentait un linéaire de 1,2km. Désormais, tout est terminé, les réseaux souterrains sont neufs, les trottoirs aux normes d'accessibilité, les cyclistes identifiés par un « chaucidou », la végétation maintenue le plus possible, et la chaussée refaite avec une structure complète. Le coût total pour la commune, sur l'ensemble des tranches, est d'environ 1 700 000 €. EAU 17 ayant financé les travaux d'eau et d'assainissement pour un montant total d'environ 2 000 000 €.

Ce dernier tronçon qui vient d'être livré s'inscrivait dans l'orientation paysagère déterminée dès le départ. Les arbres forment la composante visuelle principale de la rue, nous devons les garder. Des écrans pare-racines ont été mis en place pour réaliser de grandes jardinières et éviter que la pousse des racines ne vienne endommager les bordures, la chaussée et les réseaux souterrains.



Pour contenir l'effet de circulation, des régimes de priorité seront inversés et devraient limiter les excès de vitesse dans ce secteur en agglomération.

Le chantier sera complètement terminé pour l'été, car il ne reste que quelques mobiliers à installer ainsi que des marquages routiers à réaliser.

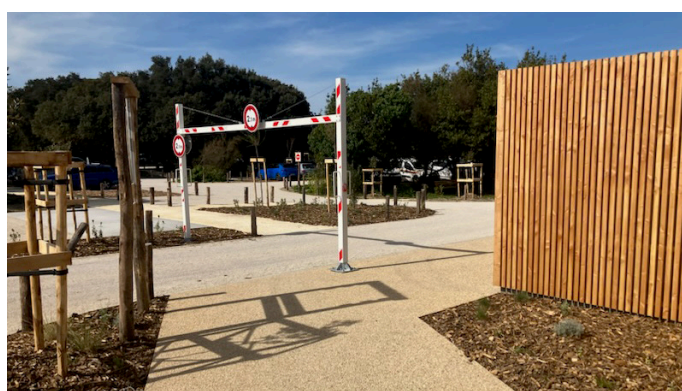
L'éclairage a également été modernisé sur tout le linéaire de la rue de la Fontaine.

PLAISANCE – FOULEROT

Le programme Oléron Qualité Littoral a été mis en place pour améliorer les accès aux plages avec un esprit d'aménagement ramenant vers la nature.

Le sol qui était exclusivement en bicouche dioritique noir a été réduit au maximum, ne se résumant désormais qu'aux voies d'accès. Le mobilier vélo a été fortement augmenté et positionné pour être favorisé.

Coût des travaux financés par la Communauté de communes : 650 000 €.



NETTOYAGE DES FOSSÉS

Les services techniques ont programmé 2 mois de curage des fossés sur plusieurs lieux de la commune tels qu'à Sauzelle, la rue de la Couarde, la route de la Nouette, la rue des Petites Mottes.

RUE DE LA MISCANDIÈRE

Le réseau pluvial de la rue de la Miscandière a été remplacé en novembre 2025. Puis, la réfection de la chaussée en enrobé a été réalisée dans la foulée.

« TRAJECTOIRES »

Entre danse hip-hop, burlesque et théâtre d'objets, « Trajectoires », de la compagnie Pyramid, a mis en scène cinq personnages dans des tableaux saisissants de poésie et d'énergie le jeudi 19 février à la salle Le Chai. Nombreux sont les petits et les grands venus partager ce moment de pur bonheur proposé par l'association Balades Musicales en Oléron.



CONCERT FREDO

Le chanteur et parolier du quintet familial des Ogres de Barback s'est produit en duo avec l'accordéoniste Clarisse Catarino le samedi 28 mars à la salle Le Chai, pour une soirée mêlant chansons des Ogres et reprises du répertoire de Renaud. Invité surprise : Oldelaf a rejoint la scène pour le bonheur des nombreux spectateurs et la joie de l'association Oléron d'Abord à l'initiative de cette soirée.



LES JOYEUX PETITS SOULIERS

Le spectacle s'offre comme un voyage au cœur des traditions de l'Ukraine à travers danses et chants. Sur scène, le samedi 11 avril 2026, 40 jeunes danseurs hauts en couleurs ont effectué des chorégraphies originales, rehaussées de costumes chatoyants, confectionnés par les parents des petits danseurs. Cette soirée magique est portée depuis 1996 par l'association Les Joyeux Petits Souliers. Deux tournées par an sont organisées en France et en Europe. Les bénéfices de la tournée sont destinés notamment à l'accompagnement financier de l'hôpital pédiatrique de Lviv. La présence et les applaudissements des nombreux spectateurs de la salle Le Chai ont accompagné avec chaleur ces joyeux petits danseurs.



ABBAYE AUX DAMES DE SAINTES

L'ensemble vocal de l'Abbaye aux Dames de Saintes, sous la direction de Nicolas Michenaud, et accompagné de Guillaume Corti au piano, s'est produit à l'église de Saint-Georges-d'Oléron, le samedi 2 mai. Proposé par Balades Musicales en Oléron, ce concert a ravi une assemblée nombreuse à l'évocation de la nuit et des étoiles.



MUSIQUES AU PAYS DE PIERRE LOTI

Dans le cadre des concerts du XXI^{ème} festival Musiques au Pays de Pierre Loti, Claire Désert et Emmanuel Stosser, « Deux pianos pour Loti », ont interprété avec cœur et brio Chabrier, Debussy, de Falla et Stravinsky. Le vendredi 15 mai, une fantaisie à quatre mains en fin d'après-midi fut accompagnée de la dégustation d'un verre de vin autour des pianos.



CONCERT HOMMAGE À CLÉMENT OUBRERIE



Le 11 juin, la salle Le Chai s'est remplie d'émotion à l'occasion de l'hommage à Clément Oubrierie. Thierry, Erik et Fred, ses amis musiciens, ont célébré sa mémoire en faisant vibrer les mélodies intemporelles de Django Reinhardt. Chaque note semblait porter un souvenir, une pensée, une affection pour celui dont l'absence était ressentie dans tous les cœurs. Un moment de musique et d'amitié profondément émouvant.

DON DE TABLEAUX

Jacques Fadat est un artiste français, créateur de tapisseries d'Aubusson, professeur d'art et conférencier. Il est spécialisé dans la conception, la création et la réalisation de grandes tentures.

Habitant de notre commune, c'est avec une grande joie que Madame le Maire a reçu en cadeau deux toiles originales, ainsi que deux reproductions signées de l'artiste.

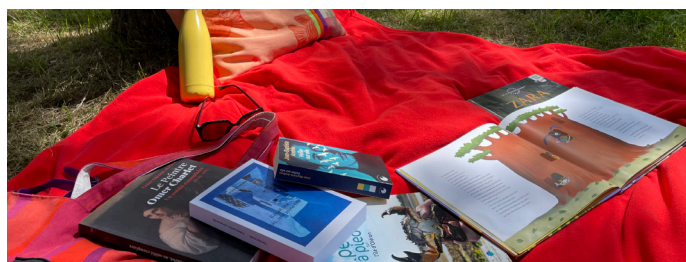
Elles sont désormais accrochées dans la salle du conseil à la mairie, au côté d'œuvres de Chantal Crestant, Pierre Dauphin et Marc Belambert.



« AU PRÉ » DES LIVRES

Cet été, au cœur de l'île d'Oléron, un bon bouquin à l'ombre des arbres des Prés Valet... Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2026, la médiathèque de Saint-Georges-d'Oléron s'exporte « hors les murs ».

Au parc des Prés Valet, une bibliothèque éphémère ainsi qu'un espace lecture à l'ombre des arbres du parc seront proposés aux habitants et aux vacanciers. Aux côtés des médiathécaires, nous lançons un appel à bénévoles afin d'assurer les permanences d'ouverture.



Créneaux envisagés :

- 10h30 – 13h00
- 13h00 – 15h30
- 15h30 – 18h00

Si l'aventure vous tente, merci de contacter Séverine par mail : mediatlantique@saintgeorgesoleron.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Tempêtes, naufrages et submersions marines restent gravés dans nos mémoires insulaires.

Vous souvenez-vous où et quand un tel événement a marqué votre mémoire ou bien celle de votre famille ?

Si oui, vous êtes attendu pour témoigner les 18 et 19 septembre à la salle Le Chai à Chéray.



L'Université de Poitiers vous propose de venir parler avec des étudiants et leurs professeurs, qui compléteront une carte interactive à l'aide de vos indications et pourront numériser les documents (photos, écrits, objets) que vous apporterez avec vous.

L'association Trésors de l'île prête son concours à l'organisation. En écrivant à tresors.oleron@gmail.com, vous pouvez prendre rendez-vous vendredi 18 septembre après-midi (14h-18h) ou bien samedi 19 septembre (11h-17h30). Mais vous êtes également bienvenu à votre guise, sans rendez-vous !

L'événement est inscrit au programme des Journées Européennes du Patrimoine, à l'invitation de la Communauté de communes de l'île d'Oléron.

Cette « HistoParty » est une manifestation soutenue par la région Nouvelle-Aquitaine.

Ces journées d'échange se dérouleront autour d'un programme d'expositions, de conférences et de projections ainsi que d'un spectacle intitulé Bientôt la vague, proposé par La Compagnie du Héron à deux becs, vendredi 18 septembre à 19h.

LA MÉDIATHÈQUE CLÔTURE SON ANNÉE « MODE »

Le samedi 15 novembre 2025, la salle Le Chai s'est transformée en véritable écrin d'élégance, de créativité et de partage pour accueillir Le Grand Défilé organisé par Médiatlantique. Le public était au rendez-vous pour célébrer la fin de cette année consacrée à la mode et saluer le travail accompli par les stylistes, couturières et associations accompli dans ce projet de taille.

La journée s'est orientée autour d'un programme riche en animations :



- Un défi relevé pour l'école du Trait-d'Union avec la présentation de sa collection « Le vêtement autour du monde ».
- Un défilé remarquable en présence de mannequins et de créateurs charentais, accompagnés par l'association Les Miss en Oléron.
- Un magnifique spectacle de danses orientales par la compagnie Art'Danse.
- Une projection poétique des croquis de Suzanne Catherineau.

Un travail réalisé avec succès par toute l'équipe de la médiathèque municipale, ainsi que par Maëlle Abit, jeune étudiante de l'EFAP de Rennes, qui a contribué activement à la réussite de cette journée.

RENCONTRES LITTÉRAIRES À LA MÉDIATHÈQUE

Leyna Guérit - 13 février

Leyna, élève de CM2, a rencontré l'inspiration littéraire à l'issue d'une séance de conjugaison. Lorsqu'un ancien professeur des Écoles, devenu écrivain, l'invite à lire l'une de ses nouvelles adaptée à son âge, elle se découvre une passion pour l'écriture. C'est ainsi que naît la première œuvre d'une jeune fille de douze ans : Galop 2, par Leyna Guérit.



Valérie Varenne - 27 février

À travers ses ouvrages, Valérie Varenne raconte l'itinéraire d'une femme au destin hors du commun : issue d'une famille d'immigrés polonais, elle s'engage très jeune dans la police. Elle deviendra notamment la première femme policière à intégrer le GSPR (Groupe de sécurité de la présidence de la République), unité chargée de la protection du Président français Jacques Chirac.

Sa série « Itinéraire d'une petite fille d'immigrés polonais » retrace, tome après tome, les grandes étapes de sa vie personnelle et professionnelle. Valérie Varenne, Tomes 1 et 2 (le Tome 3 est attendu à l'automne).

Corinne Lerolle et Thierry Lamarque - 29 mai

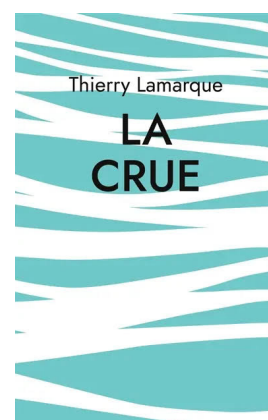


Corinne Lerolle, ancienne adjointe à la culture et Thierry Lamarque ont présenté leurs livres lors de cette rencontre du vendredi 29 mai à la médiathèque.

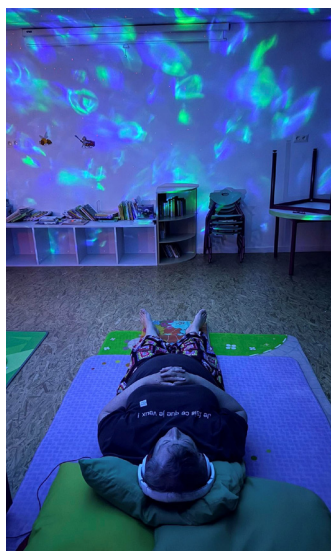
« Il était une fois... une jeune fille », de Corinne Lerolle, retrace avec élégance et tendresse le parcours d'une jeune fille jusqu'à l'âge adulte.

« La crue », de Thierry Lamarque est un roman inspiré de la crue de la Garonne en 1875.

Disponibles sur Books on demand : <https://www.bod.fr/>



LA MICRO-FOLIE, C'EST QUOI ?



Le XIX^{ème} siècle, emporté par la vague romantique et réagissant à la Révolution industrielle, construit de nombreuses folies, pavillons originaux parfois dotés d'observatoires ou de laboratoires et abritants des bibliothèques ou des collections.

L'architecte concepteur du parc de la Villette (établi sur l'emplacement des anciens abattoirs de la Villette à Paris), le Suisse Bernard Tschumi, revisite en 1983 le concept de folie en disséminant dans le parc 27 constructions dénommées « folies de Tschumi » laquées en rouge vif et dédiées à des activités didactiques ou culturelles, ou de simple ornement.



Inspirée par les Folies de Tschumi, La Villette a lancé le projet Micro-Folie en 2017 !

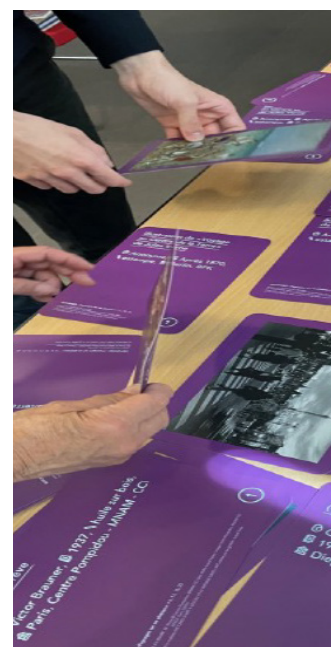


Une Micro-Folie, c'est un dispositif culturel de proximité porté par le ministère de la Culture en étroite collaboration avec les musées nationaux, l'Opéra de Paris, le château de Versailles...

Notre Micro-Folie a servi de « terreau » à la semaine de la nature 2026 pour une belle semaine de découvertes artistiques, gustatives et sensorielles !

Le club photo « La Focale Lumineuse » a proposé deux balades photographiques accompagnées à la Nouette et à la Perroche.

Découvrez le programme de la médiathèque et de la Micro-Folie et répondez à notre sondage en ligne, en scannant le code ci-dessous :



L'AGENDA DE JUILLET

Lundi 13

- **Escape game « Mystère et poule de gomme »**
📍 15h - Médiathèque - De 7 à 10 ans - Sur inscription
- **Soirée festive - Bal populaire - Spectacle équestre**
📍 19h - Parc des Prés Valet - Présence de Food Trucks

Mardi 14

- **Commémoration du 14 juillet**
📍 11h - Rendez-vous devant la mairie.
Le cortège se dirigera ensuite vers le Monument aux morts de Saint-Georges-d'Oléron, place Jacques Chaban-Delmas

Mercredi 15

- **Églade** de l'Amicale de Sauzelle
📍 19h - Place de Sauzelle, rue Principale

Jeudi 16

- **Don du sang**
📍 De 8h30 à 12h30 - Salle le Chai

Dimanche 19

- **Brocante** de l'Amicale de Sauzelle
📍 De 6h30 à 20h - Rue des Saulniers, Sauzelle
- **Marché gourmand**
📍 19h - Marché de Domino

Mardi 21

- **Concert Laverde** - Frédéric Laverde et Nena Valverde
📍 De 20h30 à 22h - Salle Le Chai
Tarif : 18 €
Billetterie à l'office de tourisme et en ligne sur le site

Jeudi 23

- **Les Virtuoses de Cologne** par les Nuits musicales
📍 21h - Église de Saint-Georges-d'Oléron
Tarif : prévente 25 € office de tourisme, 27 € en caisse le soir du concert

Vendredi 24

- **« Bestiaire fantastique maritime » - Conférence**
📍 15h30 - Médiathèque municipale

Lundi 27

- **Micro-Folie « Du fleuve aux étoiles » - Animation**
📍 10h - Médiathèque municipale

Mardi 28

- **Don du sang**
📍 De 8h30 à 12h30 - Salle le Chai

Jeudi 30

- **Trio virtuose d'Olivier Pons - Du classique au tzigane**
📍 20h30 - Salle le Chai
Tarifs : 22 € plein tarif et 15 € tarif réduit
Réservation au 07 82 37 13 20 et billetterie à l'office de tourisme et en ligne sur le site

LES JEUDIS DES VILLAGES

Voyage au cœur des villages de notre commune
par Corine Pelletier

9 juillet et 13 août
Domino

18h - Place du marché, en face de l'Office de tourisme

16 juillet et 20 août
Chaucre

18h - Parking de la salle des fêtes, rue de la Côte sauvage

23 juillet et 27 août
Sauzelle

18h - Sur le parking de la place

30 juillet
Notre-Dame-en-l'Isle

18h - Place des Seigneurs, au cœur du village

13 août
Domino

18h - Place du marché, en face de l'Office de tourisme

Tarif unique : 5 € / Inscription obligatoire à l'office de tourisme

LES MARDIS DES FORTS

Découverte des forts napoléoniens
de Boyardville par Philippe Lafon

14 et 28 juillet - 11 et 25 août

10h, parking du centre sportif de Boyardville

Tarif unique : 5 € / résa obligatoire OT

LES VENDREDIS DU PATRIMOINE

Déambulation à la découverte du bourg de
Saint-Georges-d'Oléron et de son église par Philippe Lafon

Chaque vendredi du 10 juillet au 28 août

10h, sous les halles, place de l'église

Tarifs : 6 € / Tarif pass : 5 euros / Gratuit pour les moins de 16 ans / réservation : office de tourisme



L'AGENDA D'AOÛT

Dimanche 2

- **Brocante** de l'Île d'Oléron Football
📍 De 6h à 18h - Stade de foot, Chéray

Lundi 3

- **Concert « E viva l'organo » - Trio « Ad Lib »**
📍 20h30 - Église de Saint-Georges-d'Oléron

Mardi 4

- **Églade** de l'Amicale de Sauzelle
📍 19h - Place de Sauzelle, rue Principale

Mercredi 5

- **Don du sang**
📍 De 8h30 à 12h30 - Salle le Chai

Jeudi 6

- **Duo Alcaraz** par les Nuits musicales
📍 21h - Église de Saint-Georges-d'Oléron
Tarif : prévente 20 € office de tourisme, 22 € en caisse le soir du concert, 12 € DE, étudiants, PMR

Samedi 8

- **Loto** du Judo Club Oléronais
📍 20h30 - Salle le Chai

Dimanche 9

- **Brocante de l'Amicale de Sauzelle**
📍 De 6h30 à 20h - Rue des Saulniers, Sauzelle

Lundi 10

- **Escape game « Mystère et poule de gomme »**
📍 15h - Médiathèque - De 7 à 10 ans - Sur inscription

Du mercredi 12 au dimanche 16

- **Festival IOTA** - Musique électronique
📍 À partir de 18h - Parc des Prés Valet
Gratuit pour les moins de 12 ans

Mercredi 12

- **Mini IOTA - Ateliers d'initiation au Djing**
📍 10h et 14h - Médiathèque - À partir de 7 ans - Sur inscription

Jeudi 13

- **Mini IOTA - Ateliers fanzine avec Lucie**
📍 10h et 14h - Médiathèque - À partir de 7 ans

Jeudi 13

- **Claire De Monteil** par les Nuits musicales
📍 21h - Église de Saint-Georges-d'Oléron
Tarif : prévente 24 € office de tourisme, 26 € en caisse le soir du concert, 12 € DE, étudiants, PMR

Vendredi 14

- **Don du sang**
📍 De 8h30 à 12h30 - Salle le Chai
- **Micro-Folie « Du fleuve aux étoiles » - Animation**
📍 10h - Médiathèque municipale

Dimanche 16

- **Loto** du Club du Trait d'Union
📍 14h30 - Salle Le Chai

Mardi 18

- **« Bestiaire fantastique maritime » - Conférence**
📍 15h30 - Médiathèque municipale

Samedi 22

- **Loto** de l'Union des Associations
📍 19h - Salle Le Chai

Jeudi 27

- **Groupe An Currach Dubh** par les Nuits musicales
📍 21h - Église de Saint-Georges-d'Oléron
Tarif : prévente 15 € office de tourisme, 18 € en caisse le soir du concert



ZOOM SUR LES ZONES BLEUES

Bourg de Saint-Georges-d'Oléron :

- Rue de la République - 1h maximum
- Place Jacques Chaban-Delmas - 1h maximum
- Rue des Dames - 1h maximum

Village de Chéray :

- Rue de Rabaine - 2h maximum
- Rue du Docteur Seguin - 2h maximum

Village de Boyardville :

- Place du Sextant - 2h maximum
- Rue des Goélands - 2h maximum

*Les horaires de stationnement varient en fonction des zones.

Liste non exhaustive des événements de la commune.
Retrouvez tous les détails des événements sur le site de la mairie : www.saintgeorgesdoleron.com

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les 10 nouveaux enfants du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) ont été élus par leurs camarades de classe respectifs en novembre 2025.

Le samedi 13 décembre 2025, ces élèves de CM1 et CM2 se sont réunis à la mairie de Saint-Georges-d'Oléron, accompagnés de leur famille, pour prendre officiellement leurs fonctions.

Au cours de cette matinée, les jeunes ont eu l'opportunité de visiter la mairie et le bureau de Madame le Maire. Ils ont également participé à un échange autour de questions/réponses sur le fonctionnement du Conseil municipal, ses missions et son rôle quotidien au sein de la vie communale.

Élus pour deux ans, avec une durée adaptée pour les élèves de CM2, les enfants du CMJ ont de nombreux projets en tête :

- Actions en faveur de l'environnement
- Aménagement de la cour d'école
- Participation aux différentes cérémonies commémoratives



La composition du CMJ :

- Tamila ZAKHAROVA (Maire)
- Léa BARBANÇON
- Owen GOELO
- Sacha MAURIN
- Gabriel DU MESNIL
- Eden EPINOUX
- Samy MOUHIMMA
- Alix ROUSSELIN
- Timéo ROUGUIER
- Paloma BONATTI

LE CMJ FLEURIT L'ÉCOLE

À l'occasion de la Semaine de la Nature, les enfants du Conseil municipal des Jeunes ont participé à l'opération municipale « Fleurissons notre pied de mur ».

Ils ont semé des graines de tournesols et de petites fleurs variées autour des murs du jardin de l'école. Après cette belle action écologique et collective, il ne reste plus qu'à arroser et patienter jusqu'à l'apparition des premières fleurs.



UN CARNAVAL INTERGÉNÉRATIONNEL

Au mois de mars 2026, les enfants de l'école du Trait d'Union ont rendu visite aux résidents du foyer logement à l'occasion d'un carnaval intergénérationnel.

Petits et grands ont partagé un après-midi festif placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Entre déguisements colorés, partages et goûter gourmand, les sourires étaient au rendez-vous à Saint-Georges-d'Oléron.



DU VERT À L'ÉCOLE MATERNELLE

À l'initiative de l'équipe enseignante et avec la participation des services des espaces verts de la commune, d'Adrien Mazerat, adjoint à l'environnement et de Fabienne Jaud, adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance-jeunesse, les élèves de maternelle ont réalisé un projet d'aménagement paysager visant à embellir leur cour d'école tout en découvrant le monde végétal.



Le jeudi 22 janvier 2026, les enfants de moyenne et grande sections ont démarré le programme en procédant à la plantation de pensées, de bulbes et d'arbres fruitiers. Le lendemain, vendredi 23 janvier, les enfants de petite section ont poursuivi l'activité en plantant à leur tour des pensées et des bulbes.

Au-delà de la création d'un nouvel espace de verdure, ce projet sensibilise les élèves au respect de l'environnement en leur permettant de s'investir pleinement dans l'entretien des plantes et en s'intéressant de près à l'évolution des végétaux au fil des saisons.

RAP IN DA MIX : FESTIVAL DE RAP



À l'initiative de l'ADEI (Accompagner, Développer, Éduquer, Insérer) du département de la Charente-Maritime, de la Communauté de communes de l'île d'Oléron et de la mairie de Saint-Georges-d'Oléron, les éducatrices de prévention ont réuni l'ensemble des associations œuvrant pour la prévention et la protection des jeunes et des familles :

La Mission locale, le BIJ, le Planning familial, Tremplin 17, les Promeneurs du Net, Les Souffre-Douleur à l'École et le CIDFF.

Ces structures constituent des lieux ressources où chacun peut trouver écoute, accompagnement et solutions d'aide et de protection.

APE NOS P'TITS GEORGES OLÉRONAIS

L'Association des Parents d'Élèves vous remercie pour cette année de plus !

À nouveau, de nombreux événements ont eu lieu cette année grâce à vous, pour le bonheur des petits et des grands.

Avec toujours beaucoup de commerçants généreux, qui ont répondu présents comme donateurs pour notre loto annuel et notre tombola en mai. Encore merci.

Merci également à tous les bénévoles qui sont là pour porter l'association au plus haut.

Parents, n'hésitez pas à nous rejoindre l'année prochaine !

Contactez-nous sur notre page Facebook si vous avez des questions, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer comment notre APE fonctionne et comment participer : <https://www.facebook.com/APEnosptitsgeorgesoleronais>



VILLES ET VILLAGES FLEURIS



La commune de Saint-Georges-d'Oléron a obtenu sa 3^{ème} fleur du label national Villes et Villages Fleuris, une distinction qui récompense la qualité de son cadre de vie, son fleurissement et son engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Cette reconnaissance salue le travail des équipes municipales, des élus, des services techniques et de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron, ainsi que l'implication des habitants dans l'embellissement de la commune.

Par ailleurs, Saint-Georges-d'Oléron a reçu le prix « Plus Verte Mon École » pour les aménagements réalisés autour de l'école du Trait d'Union. Le parvis, désormais plus sécurisé et désimperméabilisé, offre aux élèves un espace ludique et pédagogique valorisant le patrimoine et la nature.

Cette distinction met également en lumière les nombreuses actions éducatives menées dans les écoles, telles que les jardins pédagogiques, les plantations participatives et les projets liés au développement durable, visant à sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux.

Ces deux récompenses témoignent de la volonté de la commune de promouvoir un cadre de vie durable, agréable et respectueux de l'environnement, grâce à l'engagement collectif des agents, partenaires, enseignants, élèves et bénévoles.

MA COMMUNE, MON PAYSAGE

Le 6 octobre 2025, la commune a reçu le prix de l'engagement en faveur du végétal - **4^{ème} catégorie, communes de 2 001 à 5 000 habitants** - lors de la 1^{ère} édition du concours « Ma commune, Mon paysage » organisée par le département de la Charente-Maritime. Ce concours met à l'honneur les actions menées par les communes en faveur de l'arbre, du végétal et du paysage. Une belle reconnaissance pour le travail de nos équipes municipales, qui contribuent quotidiennement à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie.



CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

En 2025, la mairie, en partenariat avec la Communauté de communes de l'île d'Oléron, a détruit de nombreux nids de frelons asiatiques signalés sur Saint-Georges-d'Oléron.



Cette année, la campagne de piégeage des gynes (reine des frelons à pattes jaunes) a débuté le 4 mars dernier, avec 24 pièges répartis sur l'ensemble de la commune. Avec l'arrivée des beaux jours et la hausse des températures, les reines (femelles reproductrices) sortent de leur état d'hibernation et partent à la recherche de protéines sucrées pour fonder les nids primaires. C'est pourquoi capturer une reine de frelon asiatique, c'est empêcher la propagation de milliers de frelons.

Lors des derniers relevés début mai, plus de 150 individus ont été comptabilisés, espérant de ce fait constater une régression des nids secondaires à la période estivale. Depuis le 1^{er} juin, la prise en charge pour la destruction des nids est effective.



JE VÉGÉTALISE MON PIED DE MUR

La commune de Saint-Georges-d'Oléron relance l'opération « Je végétalise mon pied de mur », qui invite les habitants à semer des fleurs au pied des murs et dans les fissures existantes devant leur habitation. Cette initiative vise à embellir les rues, limiter la pousse des herbes spontanées et favoriser la biodiversité en offrant des ressources aux pollinisateurs et à la petite faune.

Inscrite dans la démarche du label Villes et Villages Fleuris, l'opération contribue à améliorer le cadre de vie tout en renforçant la présence de la nature en ville.

Les inscriptions ouvriront en septembre, via un formulaire disponible en mairie et sur son site internet. Les participants recevront gratuitement un sachet de graines permettant de végétaliser environ 2 m². Un macaron leur sera également remis afin d'identifier les espaces concernés et d'éviter toute intervention d'entretien par les services municipaux.

À travers cette action, la commune souhaite associer les habitants à l'embellissement durable du village et au développement d'espaces plus fleuris, vivants et favorables à l'environnement.

LA SEMAINE DE LA NATURE

La commune de Saint-Georges-d'Oléron et sa médiathèque municipale « Médi@tlantique » ont célébré la 20^{ème} édition de la Fête de la Nature, organisée du 20 au 25 mai 2026 partout en France. À cette occasion, elles ont proposé aux habitants et aux visiteurs un programme gratuit et immersif qui a rencontré un vif succès, autour de la découverte de la nature oléronaise, mêlant photographies, art, expériences sensorielles et gastronomie.

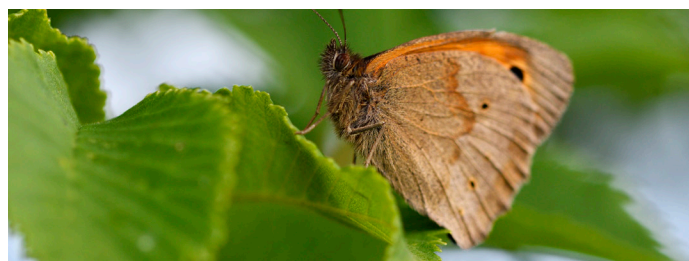
Parmi les animations organisées, le club photo « Focale Lumineuse » a animé deux balades photographiques à Saint-Georges-d'Oléron et à Dolus-d'Oléron afin de permettre aux participants de capturer les paysages locaux. Les clichés réalisés doivent ensuite être exposés.

La Micro-Folie de la commune a également proposé plusieurs ateliers autour de la nature dans l'art et du numérique, avec des découvertes ludiques destinées aux enfants comme aux adultes.

D'autres expériences originales ont complété cette programmation : une dégustation à l'aveugle intitulée « Mystères Végétaux », une immersion sonore en 8D, une soirée littéraire consacrée à la nature ainsi qu'une projection dédiée aux sons de la forêt.

La majorité des événements s'est déroulée à la médiathèque « Médi@tlantique » de Chéray et toutes les activités ont été proposées gratuitement.

Un grand merci à l'équipe de la médiathèque pour cette riche semaine de la nature, aux différents intervenants associatifs et au public ayant répondu présent.





Avec l'arrivée du printemps, le foyer logement s'est paré de couleurs et de douceur à l'occasion d'un atelier floral organisé pour ses résidents. Ce fut un moment convivial, placé sous le signe de la créativité et du partage. Accompagnées avec bienveillance, les participantes ont découvert ou redécouvert l'art de composer des bouquets à partir de fleurs de saison et de branchages printaniers. Au-delà de l'activité manuelle, cet atelier a été un véritable temps de plaisir et de convivialité, favorisant les liens entre résidents et contribuant au bien-être de chacun.

DISPOSITIF MONALISA

Saint-Georges-d'Oléron se mobilise contre l'isolement des aînés

La commune de Saint-Georges-d'Oléron renforce son engagement en faveur du bien-être de ses habitants, en portant une attention particulière à ses aînés. Consciente que l'isolement peut toucher chacun à différents moments de la vie, la municipalité lance une nouvelle initiative pour mieux comprendre les besoins des seniors et renforcer les liens sociaux. Dans cette dynamique, la municipalité soutient la création d'un groupe MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Âgés) sur son territoire. Ce dispositif reconnu au niveau national repose sur l'engagement de bénévoles de proximité, qui proposent des visites amicales et des moments de rencontre.

Ces temps d'échange, entièrement libres et sans engagement, visent à offrir écoute, convivialité et présence, dans le respect des envies et du rythme de chacun. Il ne s'agit ni de soins ni d'accompagnement médical, mais simplement de recréer du lien humain.

Les personnes souhaitant en savoir plus ou échanger sur cette initiative peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 07 49 38 17 25 ou par mail à ccas-saintgeorgesoleron@orange.fr.

À travers cette action, Saint-Georges-d'Oléron réaffirme son attachement à la solidarité et à la bienveillance, en œuvrant pour que chacun puisse trouver sa place et ne reste pas seul.

MONALISA recherche des bénévoles engagés

Sur notre territoire, le Centre Communal d'Action Sociale affirme sa volonté de lutter activement contre l'isolement des aînés et de renforcer les liens sociaux de proximité.

Rejoindre MONALISA, aux côtés du CCAS de Saint-Georges-d'Oléron, c'est agir concrètement pour une société plus solidaire et plus humaine.

Vous avez envie de vous engager ?
Contactez le CCAS au 07 49 38 17 25.



LE CCAS DE SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Le CCAS de Saint-Georges-d'Oléron joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants, en particulier auprès des publics les plus fragiles. Véritable pilier de l'action sociale communale, il œuvre chaque jour pour accompagner, aider et renforcer le lien social. Trois agents administratifs travaillent au sein du CCAS, au plus près des résidents et des administrés de la commune. Ce service social communal gère de nombreux dispositifs essentiels comme la domiciliation, l'accès au logement social, l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), la banque alimentaire ou encore les aides financières ponctuelles. Le CCAS dispose par ailleurs d'un foyer-logement de type EPA (Établissement pour Personnes Âgées), composé de 51 logements et destiné aux personnes de plus de 66 ans. La cuisine centrale occupe également une place importante puisqu'elle prépare les repas pour la cantine et assure le portage de repas à domicile.



Le CCAS propose un accompagnement personnalisé grâce à la présence d'une assistante sociale du Département, disponible sur rendez-vous les lundis et mercredis après-midi (contact : 05 46 47 00 68). En complément, une infirmière du dispositif AZALÉE intervient tous les mardis matins, renforçant l'accompagnement de proximité en matière de santé et de prévention.

Au-delà de l'accompagnement individuel, le CCAS s'engage activement dans la lutte contre l'isolement. Chaque mercredi, des animations sont organisées au sein du foyer-logement et ouvertes à tous les retraités de la commune.

CONCOURS DE POÉSIE

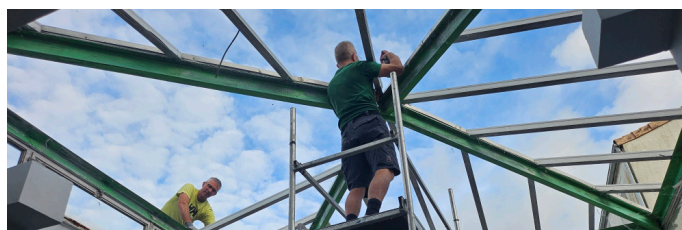
Au mois de mai, le foyer-logement a accueilli une animation organisée en lien avec la médiathèque, à l'occasion de la remise des diplômes du concours de poésie ayant pour thème « la liberté ». Une quarantaine de personnes étaient réunies, dont des adhérents de l'association Monalisa de Dolus-d'Oléron pour partager un après-midi culturel et convivial. Les participants ont pu écouter plusieurs poèmes mettant en avant des textes touchants et personnels.



LA RÉSIDENCE DU PARC

Bonne nouvelle pour les habitants de la résidence du parc ! Ces derniers mois, d'importants travaux de rénovation ont été réalisés afin d'améliorer leur cadre de vie au quotidien. Au total, 51 résidents profitent désormais d'un environnement plus confortable et agréable.

Parmi les principales améliorations, la verrière et la toiture ont été entièrement renouvelées, apportant à la fois davantage de luminosité et une meilleure isolation. Les studios ont également bénéficié de ces travaux : les anciens radiateurs électriques ont été remplacés par des équipements plus modernes, assurant un confort thermique optimisé.



Au-delà des aménagements matériels, la vie au sein de la résidence est également rythmée par de nombreuses animations favorisant le lien social et le bien-être : séances de gym douce, atelier dessin, parties de loto, repas mensuels à thème ou encore rendez-vous cinématographiques à la médiathèque.

Ces actions traduisent une volonté claire : offrir aux résidents un lieu de vie chaleureux, dynamique, sécurisé et pleinement adapté à leurs besoins.

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

La commune de Saint-Georges-d'Oléron, dans le cadre de **la lutte contre l'isolement**, met en place un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire **les personnes vulnérables, les personnes en situation de handicap et les personnes isolées âgées de 60 ans et plus**.

Ce registre est mis en place dans le cadre du **plan d'alerte et d'urgence départemental** pour des événements exceptionnels : catastrophe naturelle, incendie, épidémie, grand froid, vague de chaleur...

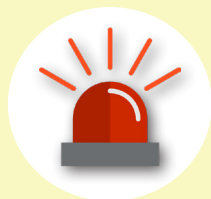
Dans l'hypothèse du déclenchement du plan, un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficultés, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile à ces personnes.

L'inscription peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...), en remplissant le document ci-dessous qui devra être adressé ou déposé :

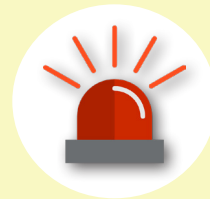
Mairie de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
262, rue de la République - CS 20020
17 190 SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
05 46 76 51 02
accueil@saintgeorgesoleron.fr

OU

CCAS de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
875 avenue du Trait d'union
17 190 SAINT-GEORGES-D'OLÉRON
05 46 76 51 44
ccas-saintgeorgesoleron@orange.fr



SONT CONCERNÉS :
LES PERSONNES VULNÉRABLES,
LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
ET LES PERSONNES ISOLÉES ÂGÉES DE 60 ANS ET +



FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Informations obligatoires pour la prise en compte de votre inscription



SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Madame

Nom de naissance :
Prénom :
Nom d'usage :
Date de naissance :
Téléphone portable :
Courriel :

Monsieur

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone portable :
Courriel :

Adresse précise :

Téléphone fixe :

L'inscription est demandée au titre :

- ☐ De personne vulnérable
☐ De personne en situation de handicap
☐ De personne âgée, isolée de 60 ans et +

L'inscription est demandée au titre :

- ☐ De personne vulnérable
☐ De personne en situation de handicap
☐ De personne âgée, isolée de 60 ans et +

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom, Prénom :
Qualité (enfant, parent, voisin, ami...) :
Téléphone : Mail :



CONSEIL DES SAGES

À la suite de la réélection de notre maire Dominique Rabelle, le Conseil des Sages®, mis en place sous son premier mandat, se réjouit de conserver la confiance de la municipalité.

Le Conseil des Sages®, composé de bénévoles de bonne volonté, travaille sur les missions que lui confie la municipalité. Il est force de proposition. Le dernier dossier remis par le Conseil des Sages® était l'adressage ; cela n'a pas été une mince affaire, mais elle a été menée jusqu'au bout avec succès, ainsi que la rédaction du livret « Petites histoires de nos rues ».

À ce jour, trois commissions ont été mises en place :

Les arbres

À Boyardville, le Conseil des Sages® est partenaire de l'ONF dans le montage du projet de financement de la réhabilitation de l'arboretum expérimental des Saumonards ; pour mener à bien cette mission, le Conseil des Sages® collabore étroitement avec Théo Doisneau, technicien forestier auprès de l'ONF.

Aux Prés Valet :

- Amélioration de la visibilité de l'arboretum.
- Identification des essences présentes (arbres et flore).
- Étude pour la mise en place d'un sentier pédagogique

Le petit patrimoine

Éventuelle réhabilitation des quais à vendange que nous avons recensés sur la commune de Saint-Georges-d'Oléron

Organisation d'une exposition sur l'histoire des quais à vendange et conférence sur le botaniste oléronais Ludovic Savatier à la médiathèque.

La forêt cinéraire

Prémices de faisabilité d'un projet de cimetière naturel en continuité de l'actuel.

CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages® rassemble des Saint-Georgeaises et des Saint-Georgeais qui connaissent bien leur commune, qui disposent de temps et de volonté de s'impliquer dans l'évolution de nos villages, en faveur de l'intérêt général.

Le Conseil des Sages® est une instance consultative de réflexions et de propositions qui travaille en étroite collaboration avec la municipalité et qui a pour mission d'éclairer le Conseil Municipal sur les différents projets concernant la commune. Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organe de décision.

Il sera renouvelé en février 2027.

LES COMPOSTEURS DE LA COMMUNE

Pour ceux qui n'ont pas de jardin, des composteurs partagés sont à votre disposition sur 8 sites de la commune :

- Le square de la salle des fêtes de Chaucre
- Le parking Godeau à Chéray
- Le parking de la salle des fêtes Le Chai (sous les pins)
- Le parking vert à Notre-Dame-en-l'Isle (à côté des points d'apport volontaire)
- La place Marie Briquet à Foulerot (derrière les sanitaires publics)
- Le parking vert à côté du cimetière
- Le parking du marché de Domino
- La route de la Nouette à Sauzelle

Pour plus de renseignements, parcourez le guide « L'essentiel pour COMPOSTER et valoriser ses biodéchets ! », disponible sur le site de la Communauté de communes de l'île d'Oléron.



LES PLAGES SURVEILLÉES À SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

À Saint-Georges-d'Oléron, 6 plages sont surveillées avec des postes de secours : la plage de Plaisance, la plage de La Gautrelle, la plage des Sables Vignier, la plage des Bonnes, la plage de Chaucre et la plage de Boyardville.

Sur ces 6 postes de secours, 4 sont équipés de fauteuils de baignade et disposent d'un accès facilité en caillebotis. Les plages concernées sont celles de Plaisance, de La Gautrelle, des Sables Vignier et de Boyardville (également labélisée Tourisme et Handicap). Cependant, les accès ne sont pas tous aux normes d'accessibilité à cause du relief des plages. Les fauteuils sont accessibles aux heures et aux jours d'ouverture des postes de secours.

DÉPÔT SAUVAGE

Jeter ou abandonner ses déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, vous risquez une amende forfaitaire de 68 € (paiement dans les 45 jours) ou 180 € au-delà de ce délai. À défaut de paiement, le montant de l'amende peut aller jusqu'à 450 €. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.



ANIMAUX

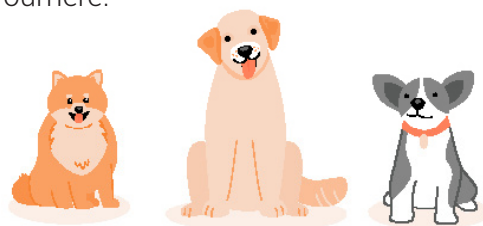
Arrêté municipal n°2022-192-6.1.8
du 23 juin 2022

Du 15 juin au 15 septembre inclus, la fréquentation des plages et des zones de bain par les animaux est interdite entre 9h et 19h à l'exception des chiens guides d'aveugle et d'assistance. En dehors de cette période d'interdiction, la présence de chiens, de chevaux et d'autres animaux sur les plages est autorisée.

Petit rappel : le ramassage des excréments est une obligation pour tous les propriétaires d'animaux.

Arrêté municipal n°2013-1
du 4 octobre 2013

Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Les animaux domestiques trouvés en divagation sur la voie publique seront saisis et mis en fourrière.



CAMPING CAR

Arrêtés municipaux du 15 juillet 1997 et 82-08 du 23 juin 2008

- Le stationnement des véhicules habitables et de type « camping-car » est autorisé dans la limite du droit d'usage normal, à l'intérieur de l'agglomération, sur les emplacements réservés au stationnement des véhicules et situés le long des voies et places publiques ainsi que sur les aires et dans les parcs de stationnement public sauf entre 23h et 7h du matin.
- Entre 23h et 7h du matin, le stationnement des véhicules habitables et de type « camping-car » est autorisé sur les sites suivants du territoire communal : parking dit du marché de Chéray et parking de la zone de loisirs des Prés Valet (côté skatepark).



ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Arrêté municipal n° 2020-197
du 16 septembre 2020

Il est interdit de fumer aux abords des écoles élémentaire et maternelle du groupe scolaire du Trait d'Union situé 630 avenue du Trait d'Union et 282 rue du Cellier à Chéray.



FEUX À L'AIR LIBRE

Arrêté préfectoral n°24EB441 du 1^{er} juillet 2024 réglementant l'usage du feu

- Sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime, il est interdit pour les particuliers de fumer, de porter ou d'allumer du feu (méchouis, grillades, barbecues sauvages, etc.), y compris sur les terrains privés, à l'intérieur ou jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et de la forêt. Cette interdiction s'applique également aux usagers des voies publiques traversant ces terrains.
- Pour lutter contre la pollution de l'air et limiter le risque d'incendie, le brûlage de déchets à l'air libre ou en incinérateur individuel est interdit toute l'année sur l'ensemble du département. Cette interdiction s'applique à tous les déchets des particuliers, des professionnels et des collectivités locales.**



Retrouvez tous les arrêtés sur le site internet de la commune :

www.saintgeorgesdoleron.com

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour sa sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.



BILAN DE MI-SAISON

Vacances de Pâques

La fréquentation est en progression par rapport à 2025 : 1 264 visiteurs accueillis dans les offices de tourisme en avril 2026, contre 1 207 l'année précédente, soit une hausse de 5 %. La clientèle est majoritairement familiale et française, venue principalement de Nouvelle-Aquitaine et d'Île-de-France. Les activités de plein air et les cartes et plans restent des incontournables, tandis que 2026 confirme un intérêt croissant pour les visites culturelles et les sites naturels.

PETIT TRAIN DE BOYARDVILLE

Un petit train touristique a fait son apparition ce printemps dans le village de Boyardville pour desservir les plages et profiter des vues remarquables.

Depuis le 15 mai, embarquez à Boyardville à bord du Petit Train des Plages pour une balade guidée au cœur d'un environnement unique. Depuis le centre de la station jusqu'à la plage des Saumonards, entre forêt, dunes et océan, laissez-vous raconter l'histoire singulière du village et profitez d'un accès direct aux plages.

Une expérience conviviale et dépayssante, idéale pour découvrir Boyardville autrement.

Infos et billetterie :

- 06 85 90 33 22
- petittraindesplages@gmail.com

LE PETIT TRAIN
des plages

Week-end du 1er mai

Sur les quatre jours du week-end (30 avril au 3 mai 2026), le bureau a accueilli 140 visiteurs, contre 200 lors du même week-end en 2025 (1er au 4 mai). Cet écart s'explique principalement par un décalage de calendrier et une montée en saison plus progressive cette année.

Le profil de la clientèle demeure similaire : des adultes français, voyageant en couple ou seuls, avec des attentes centrées sur la découverte du territoire, les manifestations locales et les activités vélo.

MARCHÉS ET SOIRÉES FOOD TRUCKS

Boyardville · Tous les jours du 1^{er} avril au 15 septembre
Marché nocturne tous les soirs en juillet et août.

Situé à proximité du port de plaisance, les saveurs d'Oléron avec des produits locaux, frais et faits maison seront au rendez-vous.

Chéray · Tous les jours, toute l'année et fermé le lundi en basse saison

Le seul marché de la commune ouvert toute l'année bénéficiant d'un marché couvert et d'un marché extérieur. C'est le marché alimentaire par excellence.

Domino · Tous les jours du 1^{er} avril au 15 septembre

Plus à l'ouest, niché dans un village des plus typiques, le marché de Domino est le plus vaste marché saisonnier de la commune, prisé pour ses produits frais, son authenticité et sa convivialité.

Domino · Tous les vendredis de juillet et août à partir de 18h

Place du marché · Soirée food trucks

Les nocturnes de Chéray · Tous les mardis de juillet et août à partir de 18h

Place du marché · Concerts et food trucks

UNE VAGUE DE NOUVEAUTÉS COMMERCIALES

Nouveauté dans le bulletin municipal :

Vous êtes nouveau commerçant sur la commune ? Un encart vous est dédié !

De nouveaux commerçants s'installent sur la commune de Saint-Georges-d'Oléron :

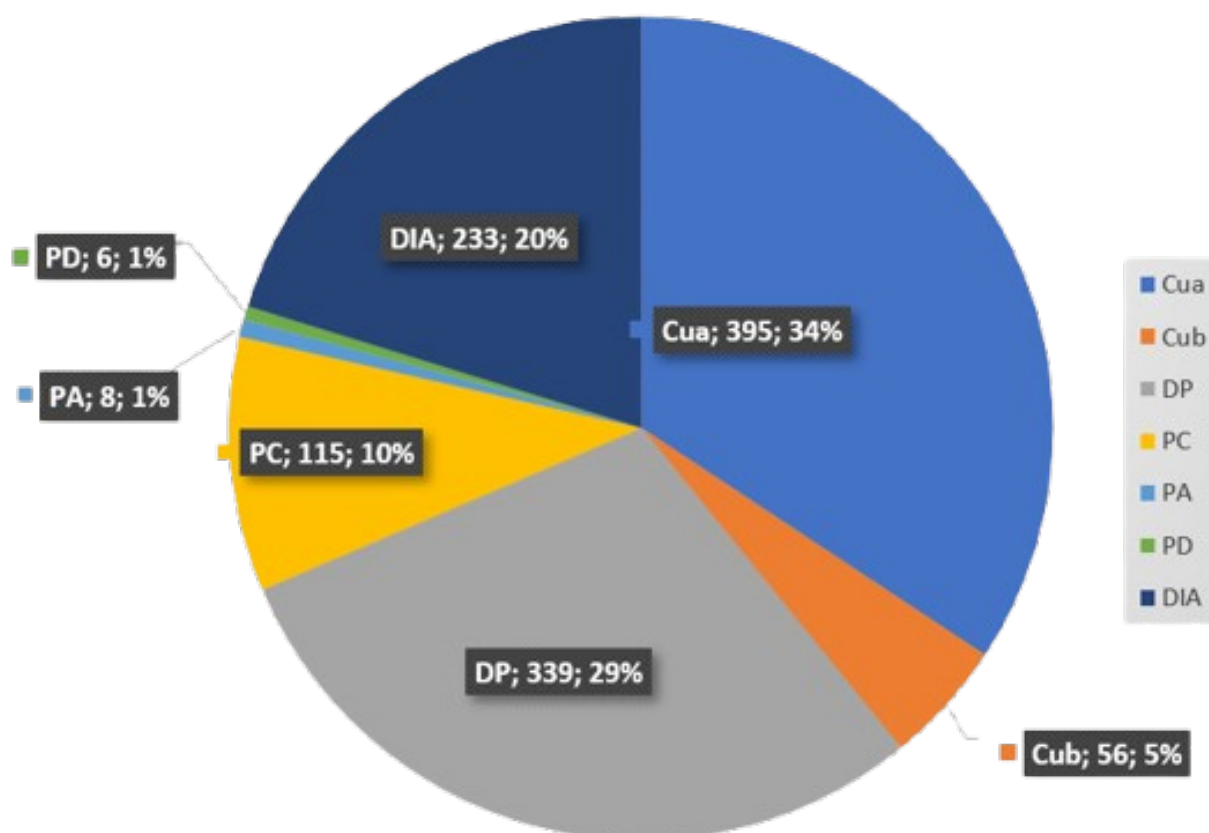
- À la place de l'Entrepote « Le Flaire » au carrefour rue Nationale, rue de Rabaine, rue du Dr Seguin.
- « Le restaurant des drôles » rue des Drolesses en face du Marché à Chéray
- La pérennisation d'une institution « Le Fumoir d'Annie » par deux jeunes repreneurs.
- Les bougies d'Oléron création de bougies fantaisies et la Maison Codretto (création d'objets en cuir) : route Nationale au centre de Chéray

Liste non exhaustive. Si votre nom n'apparaît pas dans les nouveaux commerçants, faites-le nous savoir par courriel à communication@saintgeorgesoleron.fr

DU CÔTÉ DE L'URBANISME

L'année 2025 a vu l'achèvement de 28 nouveaux logements après les 48 réalisés en 2024. L'activité du service Urbanisme a continué à être soutenue l'année passée avec 1 152 dossiers instruits représentant une hausse de 4,4 % par rapport à 2024. Cette activité concerne plusieurs types de dossiers :

- La délivrance des **certificats d'urbanisme**, soit d'**information (Cua)** afin de renseigner sur la situation juridique et les règles d'urbanisme applicables à un terrain, soit **opérationnel (Cub)** pour savoir si un projet précis est réalisable sur un terrain.
- La réponse aux **Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)** par lesquelles un propriétaire informe la commune de son intention de vendre un bien situé dans une zone soumise au droit de préemption.
- L'instruction des projets d'urbanisme nécessitant une décision sur une **déclaration préalable (DP)** de travaux ou la délivrance d'un **permis de construire (PC)**, ou d' ou de **démolir (PD)**.



Afin d'aider à la préparation des projets de construction ou d'aménagement, il est rappelé que l'équipe du service Urbanisme reçoit sur rendez-vous tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin afin notamment de renseigner sur les règles d'urbanisme applicables à vos projets de construction ou d'aménagement.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prescrite par délibération du Conseil municipal du 28 février 2022. À l'issue des travaux menés avec les différents acteurs concernés et des différentes concertations (affichage en mairie de panneaux explicatifs, tenue de réunions publiques, mise à disposition sur le site internet de la commune, dans la presse ou encore dans le bulletin municipal d'éléments d'information sur le contenu et l'avancement des études et de la procédure, mise à disposition en mairie d'un registre où les observations ont pu être consignées), le projet de révision du PLU a été arrêté par le Conseil municipal dans sa séance du 15 décembre 2025.

L'enquête publique au cours de laquelle les personnes intéressées sont invitées à formuler leurs observations sur le projet se déroule du lundi 15 juin 2026 (9h) au vendredi 17 juillet 2026 (12h00). Les observations peuvent être formulées sur le registre papier qui est tenu à disposition en mairie (262 rue de la République - 17 190 SAINT-GEORGES-D'OLÉRON) ou sur le registre numérique disponible à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/7331/>

CLUB LE TRAIT D'UNION



L'association Club le Trait d'Union est fortement engagée dans les valeurs de solidarité et de partage qui animent notre commune. En 2025, nous avons souhaité concrétiser cet engagement à travers plusieurs actions.

En remerciement du soutien de la municipalité de Saint-Georges-d'Oléron pour la mise à disposition du complexe sportif et de la salle de spectacle, nous avons offert six bancs et une table de pique-nique pour le skatepark.

Nous avons également contribué au financement du voyage scolaire organisé par l'école de la commune afin de permettre aux élèves de vivre une expérience enrichissante.

Ces initiatives participent à renforcer le lien entre l'association Club le Trait d'Union et la jeunesse Saint-Georgeaise et traduisent notre volonté de contribuer activement à la vie locale.

Pour nous joindre, par téléphone 06 87 18 08 10, par mail clubletraitdunion@gmail.com, par internet clubletraitdunion.fr, à notre permanence à la salle du Chai tous les jeudis après-midi.

AMAO KARATÉ

L'AMAO Karaté s'est enrichie de 3 nouvelles ceintures noires, de 2 DIF (diplôme d'instructeur fédéral) et d'un DAF (diplôme d'assistant fédéral), permettant d'assurer la continuité de son enseignement. Nous avons fêté les 20 ans du club le 30 mai précédés d'un stage avec Jacques Tapol, champion du monde 1986, le 29 mai de 18h à 20h30.



CLAPOTIS

Samedi 4 avril, le bateau CLAPOTIS a quitté le port de Boyardville pour se mettre au sec sur le port de La Cotinière. En effet, pendant une quinzaine de jours, les adhérents de l'association lui ont prodigué son entretien annuel (ponçage, peinture et diverses réparations). Depuis fin avril, il est prêt pour la saison de navigation 2026 qui devrait le mener jusqu'en Bretagne (Douarnenez) fin juillet.

Le 14 mai, il était présent au port de Boyardville lors du rassemblement de vieux gréements Fleuves Iles et Pertuis, dans sa nouvelle tenue.



FOYER DE DOMINO

Dimanche 29 mars 2026, le Conseil d'administration du foyer de Domino a organisé pour la première fois une marche encadrée par une de ses membres, Danièle Beyel.

Le parcours de plus de 7 km a permis aux participants de découvrir les rues pittoresques du village, la forêt dunaire et la grande plage de Domino.

Les 67 participants ont profité à l'arrivée d'un moment convivial autour d'un goûter offert par l'association dans la cour du foyer.



JARDINS FAMILIAUX DE LA SEIGNEURIE

Avec l'arrivée du printemps, les jardins familiaux de la Seigneurie reprennent vie à Saint-Georges-d'Oléron.

Accessibles à tous, sans nécessité d'être un expert du jardinage, ils permettent de produire une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

S'engager à cultiver une parcelle, ce n'est pas seulement la louer mais aussi rejoindre un groupe de personnes pour échanger et profiter de moments conviviaux.

Nous avons actuellement deux parcelles libres.

Pour plus de renseignements sur notre association, veuillez joindre la mairie de Saint-Georges-d'Oléron qui vous communiquera les coordonnées de la présidente des jardins familiaux de la Seigneurie.



LES PLAISANCIERS DE DOMINO

L'Association des Plaisanciers de Domino propose des emplacements de corps morts pour des bateaux, sur le mouillage de la petite plage de Domino, chaque année d'avril à septembre.

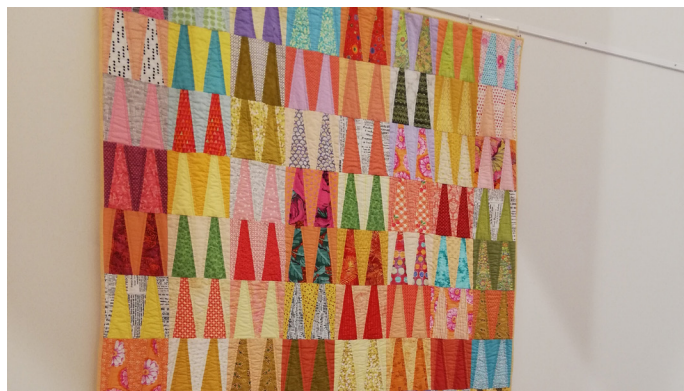
Contact : Pascal Desmoulin 06 48 81 11 82



OLÉRON PATCHWORK

Le club Oléron Patchwork poursuit ses activités couture le lundi de 14h à 18h dans la salle du complexe sportif. Nous avons décoré notre lieu de rencontres d'un patchwork coloré. Notre exposition aura lieu du 17 au 23 octobre 2026 dans l'ancienne criée de la Cotinière sur le port de 10h à 18h.

Pour tous renseignements, contactez Evelyne Delavoys au 07 88 67 87 30 ou au 05 46 85 60 80.



VIDÉO CLUB



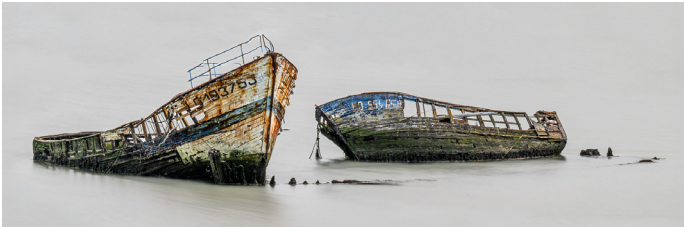
Contact : Thierry au 06 84 40 68 41

Le Club vidéo de Saint-Georges-d'Oléron vous propose de donner une seconde vie à vos anciens supports en les numérisant.

Vous pourrez visualiser vos souvenirs sur votre téléviseur et faire de la place dans vos placards (Cassettes VHS, VHS-C, HI 8, Mini DV, Vidéo 8, films 8 mm et super 8, diapositives, photos) et réaliser des montages vidéo et photo avec des logiciels ADOBE, FINAL CUT et DAVINCI RESOLVE.

Le club peut filmer des spectacles à la demande de leurs organisateurs.

OLÉRON PHOTO CLUB



Photographes amateurs ou passionnés, venez partager votre intérêt pour la photographie. Rejoignez-nous chaque mardi soir à Chéray. Ces rencontres conviviales sont l'occasion de discussions, d'échanges, de conseils afin de progresser ensemble et la mise en pratique se fait lors d'ateliers, de sorties programmées, et bien sûr de prises de vue individuelles.

LE REFUGE OLÉRONAIS

Le refuge Oléronais est un refuge indépendant, créé il y a plus de 20 ans sans barreaux et contre l'euthanasie. Nous prenons en charge les animaux maltraités, abandonnés, sortant de fourrière ou en état d'urgence afin de leur trouver un foyer pour la vie. N'hésitez pas à nous contacter au 07 57 47 35 25, pour venir nous rencontrer au refuge.



SOUFFRE DOULEURS DE L'ÉCOLE

Association souffre douleurs de l'école 17/ 85 / 79 Saint-Georges-d'Oléron : lutte contre le HARCÈLEMENT et CYBER HARCÈLEMENT. Actions de sensibilisation et prévention, ciné-débat, conférence, intervention totalement gratuite. N'hésitez pas à nous contacter et à nous rencontrer.

CLUB ULM

Le club Ulm Oléronais est une école de formation au pilotage ouverte toute l'année. Le club propose des survols de l'île. Découvrez, offrez et réservez facilement sur le site web avec le QRCode sur l'image !

Ton problème c'est mon problème



Survol de l'île d'Oléron

Aérodrome de Bois Fleury
Saint-Pierre-d'Oléron
hangar C
route de Saint-Georges

06 28 30 63 18



Pouvoir libérer ta parole , viens nous rencontrer

MISS EN OLÉRON

Élection Miss Oléron 2026

Quelle belle soirée de gala que celle du samedi 18 avril ! La 29^{ème} Miss Oléron a été élue ainsi que, pour la première fois, Miss Teen Oléron.

Chez nos Miss Oléron :

- 3^{ème} Dauphine : Isalyne
- 2^{ème} Dauphine : Priscilla
- 1^{ère} Dauphine : Cristalle
- Miss Oléron 2026 : Anaïs

Dans la catégorie Miss Teen Oléron 2026 :

- 3^{ème} Dauphine : Faustine
- 2^{ème} Dauphine : Taïs
- 1^{ère} Dauphine : Alicya
- Miss Teen oléron 2026 : Blérina

Les nouvelles élues vont représenter l'île d'Oléron pendant un an, lors de différentes manifestations. Retrouvez toute la soirée sur notre FB lesmissenoleron ou sur Instagram Miss_oleron.



Élection Miss Port du Douhet

En juillet 2026 aura lieu la 6^{ème} élection pour la nouvelle Miss Port du Douhet. Vous avez entre 15 et 26 ans, envie de passer un moment agréable et de représenter le Douhet pendant un an ? On vous attend ! Les inscriptions sont ouvertes. Sur Facebook, sur la page Miss port du Douhet ou sur demande par mail miss.en.oleron@gmail.com.

Les lapins de Pâques

Il a fallu 20 minutes aux Miss Oléron pour cacher une famille nombreuse de lapins en chocolat, sur l'esplanade de la salle du Chai en ce dimanche matin de Pâques. Au coup d'envoi de la « chasse », les participants en culottes courtes ont mis bien moins de temps pour les ramasser ! Après une course effrénée ponctuée de rires joyeux et gourmands, ils ont posé pour la photo finale, en remerciant les cloches et en prenant rendez vous pour l'an prochain.



AMICALE BOULISTE

L'amicale bouliste vous présente sa nouvelle équipe et sa nouvelle tenue. Engagée en Championnat Départemental vétéran, la première rencontre s'est soldée par une magnifique victoire face à une sympathique équipe de Saint-Denis-d'Oléron. Venez nous retrouver tous les après-midis sur nos 21 terrains.



1.2.3. EVEIL

Notre association d'assistantes maternelles, répartie sur deux salles à Saint-Georges-d'Oléron et à Dolus-d'Oléron, propose des activités variées tout au long de l'année. Nous organisons notamment des ateliers Montessori, de jardinage, de musique et des sorties intergénérationnelles dans les maisons de retraite. Ces moments favorisent les échanges, la créativité et le lien social entre les enfants et les aînés. Ouverte aux parents, l'association est accessible via une adhésion annuelle de 40 euros.



REI NO KOE

Le 26 juin à la salle Le Chai, REI NO KOE a présenté son troisième spectacle de fin d'année, « Quand ils ont oublié de danser ». Cette année, l'école des arts du mouvement explore les tensions de deux énergies qui se sont oubliées... D'un homme qui doute, qui se replie ou se perd, d'une femme qui s'adapte, se protège, ou prend le contrôle. Au cœur de cette dualité, dans une traversée de corps confus et en conflit, l'âme pure d'un enfant dissocié tente de retrouver l'équilibre perdu de ce monde, qui repose sur ces deux énergies complémentaires.



LE BON CAP POUR SAINT-GEORGES

Philippe Kronert, Cathy Steinbach, Kylian Renaud, Mariette Guédon

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,
L'équipe du « Le Bon Cap pour Saint-Georges » tient à vous remercier pour la confiance que vous lui avez accordée lors de l'élection municipale. Le résultat n'est pas celui que nous espérions, mais chaque voix reçue représente pour nous un soutien précieux et un encouragement pour notre commune. La composition des commissions acte notre intégration au sein de la quasi-totalité des commissions municipales et nous en remercions Mme Le Maire.

COMMISSIONS	MEMBRES DE LA MINORITÉ
Finances	RENAUD Kylian
Environnement - Cadre de vie	RENAUD Kylian
Enfance - Jeunesse - Vie scolaire	RENAUD Kylian - STEINBACH Cathy
Voirie - Sécurité routière - Bâtiments - Espaces publics	GUÉDON Mariette - KRONERT Philippe
Affaires scolaires	STEINBACH Cathy
Vie associative, sportive et culturelle	GUÉDON Mariette
Urbanisme - Aménagement du territoire - Littoral - Marais	KRONERT Philippe

Cette participation nous permettra de contribuer pleinement aux travaux préparatoires et d'y porter une expression pluraliste. Nous intégrons également les commissions suivantes :

- Appel d'offres et délégation de service public,
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Syndicat mixte « SOLURIS »,
- Syndicat départemental de la voirie des collectivités,
- Conseil portuaire de Boyardville et Le Douhet.

Nous veillerons à ce que ces instances restent des lieux d'échanges constructifs, fondés sur la transparence, l'écoute et la prise en compte de toutes les sensibilités au service de l'intérêt général. Pour autant, le groupe de la minorité s'est positionné CONTRE le budget primitif de 2026. Cette décision s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons combattu durant les mois de campagne : des finances fragiles, un taux d'endettement par habitant en hausse sur les 6 dernières années et un état prévisionnel des dépenses en augmentation de 11,5 % pour l'année à venir. Des économies auraient pu être faites en commençant par la diminution des indemnités des élus (au contraire : une hausse de 7,4 % pour l'enveloppe globale et une hausse de 40,9 % pour les adjoints n° 2 à n° 7). C'est pour cela que le groupe de la minorité se laisse l'opportunité de contredire et de réagir sur le budget voté ce lundi 20 avril. Notre engagement demeure inchangé : agir avec responsabilité et porter une parole constructive au service de tous les habitants. Nous ne serons pas une opposition mais une minorité qui prônera : justesse, conviction et intérêt général.

La minorité municipale : "Le Bon Cap pour Saint-Georges"

Contact : leboncap2026@gmail.com

ILLUMINONS SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Pénélope Godefroy, Philippe-Pascal Pussiaux

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance en nous permettant d'obtenir deux sièges au Conseil municipal. Nous vous en remercions sincèrement.

Depuis le début du mandat, nous exerçons notre rôle d'élus d'opposition avec sérieux, dans un esprit constructif. Notre objectif reste le même : représenter vos préoccupations, défendre les intérêts des habitants et veiller à une gestion transparente et rigoureuse. À Saint-Georges-d'Oléron, nous restons vigilants sur les enjeux du quotidien : entretien des villages, voirie, circulation estivale et sécurité. La tranquillité publique et la présence sur le terrain sont des priorités essentielles.

La forte fréquentation touristique doit être mieux anticipée afin de préserver la qualité de vie des habitants à l'année. Nous suivons également avec attention les questions de logement et de préservation du cadre de vie, dans un contexte de gestion financière responsable des deniers publics. Opposition constructive, nous soutenons les décisions utiles à la commune tout en restant exigeants lorsque des améliorations sont nécessaires.

Nous resterons engagés et à votre écoute.

ÉTAT-CIVIL 2026 (PREMIER SEMESTRE)

6 NAISSANCES

15 MARIAGES

1 PACS

35 DÉCÈS

ILS NOUS ONT QUITTÉS CE SEMESTRE

JANVIER

Monique GIRAUD
St-Georges, 75 ans
Ivelyne FAYED
Épouse VIDEAU
Foulerot, 69 ans
Raymonde MOREAU
St-Georges, 96 ans
Alain MATAYRON
St-Pierre, 82 ans
Georges TROUSSEREAU
St-Georges, 99 ans
Huguette NOVO
Veuve MEZURAT
St-Georges, 98 ans
Henri NIVELLE
Chéray, 78 ans
Bernadette PRIVAT
Épouse AUDOUIN
Chéray, 88 ans
Daniel GUILLARD
St-Georges, 79 ans
Renée BERNARD
Veuve MOREAU
St-Georges, 105 ans

Bernard TANTIN
La Ribotière, 84 ans

FÉVRIER

Rémi MARTIAL
Foulerot, 43 ans
Jack DENIS
St-Georges, 79 ans
Ginette CHOCARD
Veuve GAILLARD
Chaucre, 95 ans
Jean DOMINIQUE
Domino, 89 ans
Patrick DODIN
Sauzelle, 75 ans
Josette BLAVIER
Veuve AUBRY-LECOMTE
Boyardville, 87 ans
Jean ARDOUIN
St-Georges, 84 ans

MARS

José OUBRERIE
Paris, 59 ans
Edwige FOLLIAU

Épouse PERRAULT
Les Petits Viviers, 75 ans
Maud MASSÉ
Veuve SAUTON
Sauzelle, 72 ans
Michel FOUCAULT
St-Pierre, 86 ans
Monique LOCHON
Veuve DUBOIS
St-Georges, 87 ans
Patrick DANET
Les Sables Vignier, 76 ans
Jean-Pierre
LAGOURSOLLAS
Foulerot, 78 ans
Jean-Marc RAYNAUD
Chaucre, 78 ans

AVRIL

Gérard LEFÈVRE
Chéray, 70 ans
Monique BIMBAULT
Veuve PERDU
St-Georges, 95 ans
Thierry BARRÈS
La Durandière, 61 ans

MAI

Jacques DELAVIE, 76 ans,
Chaucre
Jacques ROLAND,
Foulerot, 83 ans
Yvonne FAVREAU
veuve LAJOIE
Sauzelle, 88 ans
Richard SLAWINSKI
Chéray, 58 ans
Charles CROS
Foulerot, 95 ans

Juin

Ginette GROMAIRE
veuve BLARD
St-Georges, 97 ans
René LAHSEN
La Maurie, 65 ans
LE GUERN Jean
Domino, 63 ans

Hommages



Bernard TANTIN : « La vie associative oléronaise et Saint-Georgeaise plus précisément, doit beaucoup à Bernard Tantin qui nous a quittés à la fin du mois de janvier. Impliqué et généreux dans ce qu'il entreprenait, nombreux sont celles et ceux qui lui doivent quelque chose. Cette disponibilité reconnue et admirée a dépassé le cadre local et insulaire. C'est en tant que photographe amateur et passionné que ces quelques lignes vont le décrire pour préciser son importance à nos yeux. Bernard fonde en 1975 le Oléron Photo Club à Saint-Georges-d'Oléron. Ce club sera pendant très longtemps le seul à accueillir les amateurs locaux et résidents secondaires, il forme les débutants et fédère les plus chevronnés autour d'activités communes. Adhérent au Groupement Régional d'Art Photographique, Oléron

Photo Club devient pendant une dizaine d'années le club leader de la région Poitou-Charentes, en remportant systématiquement le concours annuel qui confronte ses membres. Par ailleurs, Bernard est également celui que le Marais aux oiseaux de Dolus va solliciter pour accompagner chaque été des groupes de visiteurs photographes amateurs pour une visite liant technique photo et découverte ornithologique. Les événements locaux comme le rassemblement des Saint-Georges de France, ou au nord (Fête du Vent à Chassiron), au sud (Fête du Mimosa à Saint-Trojan-les-Bains), n'ont pas échappé à la vivacité et à la pertinence de son regard. Le mardi 27 janvier au soir Bernard était à nos côtés pour notre réunion hebdomadaire et ses commentaires étaient comme toujours lucides et pertinents. Le 28 au matin, nous apprenions la triste nouvelle. Il nous manque... » - Oléron Photo Club

Yvonne LAJOIE : Yvonne a toujours travaillé dans les écoles auprès des enfants. À partir des années 70, elle a occupé un poste à la cantine de l'école de Sauzelle, puis en 76, elle est arrivée à l'école maternelle du Trait d'Union où elle occupait le poste d'ATSEM auprès de la directrice et des enfants de moyenne section. C'était une personne qui arrivait toujours de très bonne heure et qui accompagnait les enfants dans le bus le soir. Aujourd'hui, encore beaucoup de personnes se souviennent d'Yvonne Lajoie. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.





TRIATHLON D'OLÉRON

SAINT-GEORGES D'OLÉRON

**3 ET 4
OCTOBRE
2026**

TRIATHLONS M / S / XS

SAMEDI 3

MARCHE SOLIDAIRE

DIMANCHE 4

DUATHLONS JEUNES

DIMANCHE 4

**RENSEIGNEMENTS SUR
TRIATHLONDOLERON.COM**

